

L'Alsace
en partenariat



avec le Sud

PROFAP

Professionnalisation
et structuration
des filières agricoles
pour le développement rural
de six districts du Pool

Rapport narratif intermédiaire n°2

Valérie FRANCISQUET, Chef de projet
Anne-France WITTMANN, Chargée de mission
Février 2015



Institut régional de coopération développement

Ircod Alsace

Conseil départemental du Pool
BP 02 Kinkala
Département du Pool
République du Congo
Téléphone : (+242) 06 873 03 97
congo@ircod.org

Siège social

Ircod Alsace
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
F-67000 Strasbourg
ircod1@ircod.org

www.ircod.org

Contenu

Liste des sigles et acronymes.....	3
1. Description	5
2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action	7
2.1. Résumé de l'Action	7
2.2. Activités et résultats	10
2.3. Activités planifiées qui n'ont pas pu être mises en œuvre	40
2.4. Evaluation des résultats de l'Action atteints jusqu'à présent	42
2.5. Plan d'action mis à jour.....	48
3. Partenaires et autres coopérations	50
3.1. Evaluation des relations entre les partenaires formels de l'Action.....	50
3.2. Evaluation des relations entre l'Ircod et les autorités étatiques congolaises.....	50
3.3. Description des relations entre l'Ircod et les autres organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'Action	51
3.4. Liens et synergies développés avec d'autres actions.....	52
3.5. Subventions UE précédentes ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible	53
4. Visibilité.....	54

Liste des sigles et acronymes

AAM	Association des agriculteurs de Musana
ADP	Agence de développement du Pool
AFD	Agence française de développement
AFDI	Agriculteurs français et développement international
BCI	Banque commerciale internationale – groupe banque populaire
CAT	Centre d'appui technique de Mpassa
CDP	Conseil départemental du Pool
CMAV	Complément minéral azoté vitaminé
CMB	Centre de métayage bovin
CMV	Complément minéral vitaminé
CNSA	Centre National de Semences Améliorées
CODDIPA	Congolaise de Développement et de Distribution des Produits Agro-Alimentaires
COPROADA	Coopérative de production et d'aliment de bétail et d'appui au développement agropastoral
CRAL	Centre de Recherche Agronomique de Loudima
CTHA	Congolaise Terre des Hommes Association
DDA	Direction/directeur départemental/e de l'agriculture (Congo)
DDE	Direction/directeur départemental/e de l'élevage (Congo)
DP	Sœurs de la Divine Providence
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (France)
DUE	Délégation de l'Union européenne
FAABCO	Fabrique d'aliments bétail du Congo
FACP	Fonds d'Appui à Coûts Partagés
FJEC	Forum des jeunes entreprises du Congo
GIEC	Groupement d'intérêt économique commun
ID	Initiative Développement
IRCOD	Institut régional de coopération développement
MinAgri	Ministère de l'Agriculture
MUCODEC	Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit
PROFAP	Professionnalisation et structuration des filières agricole pour le développement rural de 6 districts du Pool
PACD	Projet agropastoral de coopération décentralisée avec le département du Pool
PADE	Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie
PADEL	Programme agriculture et développement local
PDARP	Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales
PROBA	Projet de renforcement et d'appui à l'auto développement des organisations de base
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France
UPAB	Unité de production d'aliments bétail (de Kinkala)

TDR Termes de référence
TGH Triangle Génération Humanitaire

1. Description

1.1. Nom du bénéficiaire du contrat de subvention :

Institut Régional de Coopération Développement (Ircod Alsace)

1.2. Nom et fonction de la personne de contact :

Valérie FRANCISQUET, Représentante de l'Ircod au Congo

1.3. Nom des partenaires de l'Action :

- Conseil Départemental du Pool (Congo)

Pour mémoire : nom des associés de l'Action :

- Agriculteurs Français et Développement International du Bas-Rhin (AFDI 67)
- Société de Marie (Frères marianistes)
- Syndicat professionnel du domaine de Sainte-Maure (Lycée privé agricole de Sainte-Maure)
- EPLEFPA du Bas-Rhin (Lycée Agricole d'Obernai)

1.4. Intitulé de l'Action :

Professionnalisation et Structuration des Filières Agricoles pour le développement rural de 6 districts du Pool - PROFAP

1.5. Numéro du contrat : 2012/306-159 - Ircod

1.6. Date de début et date de fin de la période de reporting : Du 01/02/2014 au 31/01/2015

1.7. Pays ou région(s) cible(s):

République du Congo – Département du Pool : Districts de Louingui, Boko, Loumo, Kinkala, Mindouli, Kindamba

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles :

Bénéficiaires finaux :

- 700 agriculteurs pilotes de 6 districts du Département et leurs groupements.

Les habitants des 6 districts (81 000 hab.) et du Département du Pool (236 600 hab.), et leurs petites exploitations familiales, les associations féminines...

Groupes cibles :

- 740 producteurs pilotes, indépendants ou en groupements, des 6 districts de Louingui, Boko, Loumo, Kinkala, Mindouli et Kindamba
- 6 fermes pilotes (Voka, Kiazzi, Massounda, Amaloko, Nkounkou, Mzolani)
- 6 unions locales de producteurs, dans les districts
- Le Conseil Départemental du Pool (élu, service développement rural)

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) : s/o

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action

2.1. Résumé de l'Action

2.1.1. Evolutions du contexte politique et opérationnel local

Elections et alternance au Conseil départemental du Pool

Les élections départementales repoussées depuis 2013 ont eu lieu le 28 septembre 2014. Le nouveau Bureau du Conseil Départemental du Pool a pris ses fonctions le 23 octobre 2014, sous la Présidence de M. Michel BOUBOUTOU MAMPOUYA. L'ancien président du CD du Pool, Mr Fidèle KANZA, conserve un siège de conseiller.

Cette alternance a nécessité un temps de réappropriation par les nouveaux élus. La nomination d'un référent technique et opérationnel pour le PROFAP au sein du Conseil départemental du Pool devrait intervenir courant février 2015.

Du fait du gel budgétaire imposé aux collectivités en prévision des élections, le CDP a dû mettre en suspens le versement de sa quote-part au titre de l'année 2. Celle-ci est inscrite au vote budgétaire 2015.

Changements au sein de l'équipe PROFAP Ircod

Au niveau de l'équipe opérationnelle PROFAP, une nouvelle cheffe de projet a pris ses fonctions en septembre 2014, suite à la démission du précédent chef de projet en juillet 2014.

La période d'intérim (juillet – fin septembre) a été supervisée conjointement par le chef de projet adjoint du PROFAP (mis à disposition par le Conseil départemental du Pool) et par la chargée de mission Congo au siège de l'Ircod.

2.1.2. Identification, formation et suivi technique des agriculteurs et éleveurs

Pour la campagne 2014-2015, 210 nouveaux bénéficiaires ont été identifiés dans les 6 districts concernés par l'Action, dont : 100 agriculteurs, 100 aviculteurs et 10 éleveurs bovins. Au total, depuis le début de l'Action, 430 bénéficiaires ont été identifiés et impliqués.

Sur le volet bovin, 30 éleveurs participent au projet, dont 20 ont été formés et approvisionnés, et sont suivis tous les 45 jours ; 10 autres en attente de formation et approvisionnement. Les modalités du suivi bovin ont été renforcées en Année 2, de manière à améliorer la prise en charge vétérinaire et sanitaire des cheptels et à renforcer la traçabilité sanitaire et génétique des bêtes. Le guide de formation à l'élevage bovin a également été révisé et mis à jour.

Sur le volet avicole, 200 éleveurs avicoles participent au projet, dont 50 ont été formés, approvisionnés et suivis tous les 2 mois, 50 ont été formés (en attente de poussins) et 100 ont été identifiés (en attente de formation et d'approvisionnement).

Pour le volet agricole, 100 nouveaux bénéficiaires ont été approvisionnés et sont suivis chaque mois, tout au long de la campagne de production. Un guide de formation pour la production de maïs a été élaboré.

Le suivi est réalisé par des animateurs paysans et des techniciens équipés d'outils de suivi : fiches de suivi-conseil, moto, matériel de mesure.

L'Ircod s'est associé au FACP / PADE (Banque mondiale) afin de compléter et de renforcer son programme de formation initiale.

2.1.3. Renforcement des moyens de production agricole

Depuis le début du projet, 20 éleveurs ont été dotés en bovins (10 dans le cadre d'un programme antérieur à l'Action et 10 pendant la 1^{ère} année de l'Action). Le cheptel bovin mis en place et suivi par l'Action compte, à la fin de l'année 2, 71 bêtes (dont 34 antérieures à l'Action). 40 bovins ont été commandés pour la dotation 2014, mais le contrat a dû être résilié, le fournisseur n'ayant pas été en mesure de livrer les bêtes dans les délais. Un nouvel appel d'offres a été lancé en janvier 2015.

50 éleveurs avicoles ont été dotés en poussins avant l'action, et suivi en année 1. En année 2, 220 poussins ont été remis à 5 fermes pilotes, pour reproduction et diffusion. Les contraintes techniques liées à l'accoupage ont entravé l'accroissement des élevages. 4 couveuses électriques ont été achetées et sont en cours de mise en place pour surmonter cette contrainte.

La première campagne de collecte de maïs de l'Action a eu des résultats encourageants, avec une récolte totale de 50 tonnes sur les 6 districts. Pour la 2^e campagne, 100 nouveaux agriculteurs ont été dotés en semences de maïs (1.5 t de semences fournies) et ont lancé leur production en vue d'approvisionner les producteurs d'aliment de bétail. 6 bourses agricoles ont permis de fixer les prix du maïs et de mettre en place 22 contrats de vente entre producteurs et acheteurs.

L'Action accompagne les éleveurs et producteurs dans le montage de projets et de demandes de crédits, dans le cadre du fonds de garantie mis en place à la Mucovec (PACD, hors Action). En 2014, 6 projets ont été développés, dont 1 a été approuvé et lancé, à ce jour.

2.1.4. Structuration et organisation des professionnels agricoles

Dans le cadre de la structuration des producteurs, 6 bourses agricoles réunissant les agriculteurs et les fabricants d'aliment de bétail et éleveurs ont été organisées dans chaque district entre les 15 et 20 septembre 2014, réunissant 18 participants en moyenne.

6 groupes de vulgarisation agricole ont été mis en place, dont 3 GVA bovins et 3 GVA avicoles. L'Action les accompagne dans leur organisation et dans la préparation de leurs réunions. Les GVA bovins sont appuyés pour renforcer leur articulation avec les associations nationales d'éleveurs, en cours de constitution.

6 Unions locales et 1 Union départementale de producteurs sont impliquées dans le pilotage et le suivi du projet : identification des bénéficiaires, participation aux groupes de travail et comité de pilotage.

L'Action appuie la communication et la concertation entre les Unions, le Conseil Départemental du Pool et les services déconcentrés de l'Etat à travers la mise en place de plateformes de concertation (2 en 2014).

2.1.5. Appui renforcé à la mise en place de la filière bovine

Au cours de l'année 2, l'Action a apporté un suivi renforcé au volet bovin. Une mission a été menée par un expert technique mobilisé par l'AFDI (vétérinaire ayant une expérience de l'élevage bovin au Congo dans les années 90). L'expert a diagnostiqué la filière, en a analysé les forces et les faiblesses et a fait un certain nombre de recommandations en vue de renforcer la gestion et la conduite de l'élevage, le suivi technique et sanitaire des éleveurs et la formation des éleveurs et des bouviers. Il a également appuyé la réflexion sur la mise en place et la structuration des GVA bovins.

Un stage de terrain de 6 mois a été réalisé sur la base des recommandations de la mission, et a permis de renforcer les modalités de suivi du cheptel (fiches de suivi, base de données), d'expérimenter et de documenter des protocoles de valorisation fourragère (sur la base d'une combinaison test de 3 semences), de cartographier les parcs bovins et d'élaborer des fiches techniques.

De plus, l'Action a développé et renforcé le partenariat avec le Centre de Métayage Bovin, organisme étatique appuyant la relance de l'élevage bovin. Le CMB a participé à 6 groupes de travail et 2 plateformes de concertation sur l'appui à l'élevage bovin. L'Ircod et le CMB ont développé un programme conjoint de formation pour les éleveurs / bouviers et associations d'éleveurs, programme soumis pour financement au FACP / PADE. Une convention de partenariat a été élaborée et reste à valider par les parties.

2.1.6. Appui à la mise en place des outils de développement agricole pour le Département du Pool

L'Action a poursuivi son appui soutenu au Conseil départemental du Pool dans son rôle de leadership et de pilotage de la concertation territoriale. Le CDP anime et pilote les plateformes de concertation et le comité de pilotage de l'Action. Il est représenté lors des groupes de travail et impliqué en continu sur les différents volets du projet.

Depuis septembre 2013, le CDP met à la disposition du projet un chef de projet adjoint, qui est formé tout au long de l'Action et deviendra à l'issue du projet le conseiller agricole du Département. Le chef de projet adjoint a effectué une mission de formation et d'échanges en Alsace en mai 2014, dont il a pu tirer des pistes de réflexion et d'action permettant d'alimenter l'élaboration de la stratégie agricole du CDP, ainsi que des éléments de réflexion sur son futur rôle de conseiller agricole.

La réalisation d'une synthèse des diagnostics agraires menés en 2012-2013 (hors Action) a également permis de mettre en évidence les forces et les faiblesses du monde agricole du Pool et de fournir une base pour développer des réponses stratégiques.

2.2. Activités et résultats

2.2.1. Fonctionnement et gestion de l'Action

- **Equipe projet**

Une nouvelle cheffe de projet expatriée a pris ses fonctions en septembre 2014¹, suite à la démission, en juillet 2014, du précédent chef de projet, qui était en poste depuis le lancement de l'Action.

En raison du désistement d'un premier candidat à la dernière minute, il n'a pas été possible d'assurer une période de tuilage entre les deux chefs de projet. Une passation a donc été faite avec la chargée de mission au siège, d'une part, et avec le chef de projet adjoint sur le terrain, d'autre part.

L'intérim du chef de projet a été confié, de juillet à septembre 2014, au chef de projet adjoint, qui a assuré la coordination de l'Action sur le terrain, sous la supervision et en étroite articulation avec la chargée de mission Congo du siège de l'Ircod.

Les deux techniciens agricoles et l'assistant administratif, tous trois salariés locaux de l'Ircod, ont bénéficié en 2014 d'une augmentation salariale ainsi que d'une assurance santé privée. Les charges sociales et impôts relatifs aux salariés locaux ont été intégrés au budget de l'Action en 2014 par le biais d'un avenant.

Les charges sociales et impôts relatifs aux salariés locaux pour 2013 ont été payés en 2014 (délais liés à l'obtention du numéro d'immatriculation congolaise de l'Ircod).

Pour mémoire, depuis septembre 2013, le chef de projet adjoint est mis à la disposition du projet par le Conseil départemental du Pool. Il s'agit d'un fonctionnaire d'Etat mis à disposition de la collectivité départementale. Ses indemnités sont prises en charge par le Conseil départemental du Pool (hors quote-part dédiée à l'Action).

- **Locaux du projet**

L'Action dispose depuis 2013 d'un bureau principal au sein de l'Hôtel du département du Pool à Kinkala, ainsi que de deux bureaux annexes, à Boko et Mindouli. Le logement du chef de projet est loué à Kinkala.

Depuis août 2014, suite à la validation d'une demande d'avenant au contrat de subvention de l'Union européenne, une case de passage est louée à Kinkala afin de faciliter l'hébergement des techniciens de terrain lors de leurs missions régulières à Kinkala.

- **Matériel informatique et formation informatique**

L'un des ordinateurs du projet a été détruit lors d'une chute d'un employé à moto. Un nouvel ordinateur a donc été acheté. En outre, suite au vol du vidéoprojecteur acquis au début de l'Action, lors d'une effraction au bureau de l'Ircod, un nouveau vidéoprojecteur a été acheté.

¹ Le projet a également pris en charge le déplacement d'un dépendant.

Les 4 membres de l'équipe locale de l'Action (chef de projet adjoint, assistant administratif, 2 techniciens agricoles) ont bénéficié au cours de l'année 2 d'une formation informatique et bureautique de 2 jours (utilisation des logiciels Word, Excel, Powerpoint).

- **Véhicules projet**

Une nouvelle moto a été achetée en 2014 dans le cadre de l'Action, remplaçant l'une des 4 motos utilisées par l'Action mais achetées par l'Ircod dans le cadre d'un précédent projet (Programme agropastoral de coopération décentralisée - PACD).

Cette nouvelle moto porte à 5 le nombre de motocyclettes acquises dans le cadre de l'Action (4 ont été achetées en année 1).

Pour rappel, une voiture Nissan a été achetée dans le cadre de l'Action en année 1, et un véhicule Ford acheté par l'Ircod dans le cadre du précédent projet (PACD) est également utilisé pour le suivi et l'exécution de l'Action.

Au total, l'Action mobilise 2 voitures et 8 motocyclettes (dont 6 sont mises à disposition des fermes pilotes et des prestataires qui assurent le suivi des aviculteurs et des agriculteurs bénéficiaires sur le terrain).

2.2.2. Mise en place d'un partenariat avec le Fonds d'Appui à Coûts Partagés

Intérêt et enjeu du renforcement du volet formation – En avril 2014, l'Ircod et le CDP ont signé avec le Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP) / Projet d'Appui à la diversification de l'économie (PADE) de la Banque mondiale, une convention de partenariat visant à renforcer les moyens financiers du PROFAP sur le volet formation.

Dans le cadre d'une concertation avec l'ensemble des partenaires impliqués, l'Ircod et le CDP ont proposé de saisir l'opportunité d'un partenariat avec le FACP / PADE pour augmenter le volume de formation prévu dans le cadre du PROFAP. En effet, les besoins de renforcement des capacités et de formations régulières et approfondies ont été relevés auprès des bénéficiaires, et le volet formation constitue l'un des facteurs déterminants de la réussite du projet et de sa durabilité.

Programme de formation 2014 – Un programme global de formation a été élaboré par l'Ircod, le CDP et les fermes pilotes, comportant un total de 16 sessions dont : 6 sessions de formation à la production de maïs, 6 sessions de formation avicole, 2 sessions de formation des animateurs paysans, ainsi que 2 sessions de formation à la production d'aliment de bétail (nouveau module développé par l'Action).

Les formations sont mises en œuvre par les fermes pilotes de Kiazi (4 sessions), Kinkala (2 sessions), Massounda (5 sessions), Mindouli (5 sessions).

Un total de 60 jours de formation est programmé, et 236 personnes seront formées (dont 96 agriculteurs, 96 éleveurs, 20 producteurs d'aliment de bétail et 24 animateurs paysans). Pour mémoire, en 2013, sur les mêmes thématiques, 38 jours de formation ont été organisés et 212 personnes formées.

Les sessions de formation des animateurs paysans n'étaient pas prévues en année 2, mais des besoins importants de renforcement des capacités ont été constatés au niveau des animateurs des fermes pilotes. 2 sessions de « recyclage » ont ainsi été programmées.

Implications et modalités financières -Le budget de formation initialement prévu par l'Action n'est pas modifié. Mais le FACP / PADE y ajoute un important financement (39 500 € pour les sessions 2014), ce qui permet de renforcer et de consolider les formations du projet, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Le FACP / PADE finance les fermes pilotes (porteurs de projets) qui sont en charge des formations. Un dossier a ainsi été développé pour chacune des fermes pilotes, comprenant un programme de formation et un budget détaillé. Au total 4 dossiers ont été approuvés par le FACP / PADE. L'Action a versé sa contribution (soit 20% du budget de chaque formation) auprès du FACP, qui décaissera les versements en 3 tranches.

Le décaissement en direction des fermes pilotes se fera via l'Ircod, qui assurera la gestion globale du fonds et accompagnera les fermes pour la réalisation de leurs formations, la gestion budgétaire et le reporting.

Programme de formation « élevage bovin » en partenariat avec le Centre de métayage bovin – Dans le cadre du renforcement de la coordination avec le Centre national de métayage bovin, partenaire clef de l'Action pour la poursuite de l'appui à la filière bovine, un programme complet de formation a été développé et proposé pour cofinancement au FACP / PADE. Sont programmés :

- 2 séminaires de formation aux techniques d'élevages pour 20 éleveurs bovins
- 5 sessions de 90 jours de formation pour 71 bouviers, dont 20 bouviers impliqués dans l'Action (les autres bouviers étant impliqués dans le programme de métayage du CMB)
- 3 ateliers de formation des associations d'éleveurs
- 1 session de formation de 14 auxiliaires vétérinaires

Ces formations, cofinancées par le CMB, seront déterminantes pour la réussite du volet bovin, tant du point de vue du renforcement des capacités techniques des éleveurs et bouviers que de la mise en place d'auxiliaires vétérinaires et de l'appui à la structuration des associations d'éleveurs.

Le cofinancement du FACP n'ayant pas encore été validé pour ce dossier, les formations n'ont pas encore pu commencer. Elles sont programmées en année 3.

Difficultés rencontrées et retards occasionnés –La mise en place de ce partenariat a rencontré un certain nombre de contraintes d'ordre administratif, incluant d'importantes modifications des modalités de décaissement demandées par la Banque mondiale, qui ont nécessité de revoir les conventions signées entre les différentes parties prenantes et qui ont occasionné de nombreux échanges (notamment concernant la dernière tranche de versement prévue par le FACP, qui nécessitera que les fermes pilotes et l'Ircod avancent les fonds en attendant leur remboursement, modalité qui n'était pas prévue initialement).

Au total, le programme de formation prévu initialement au cours de l'automne 2014 a dû être reporté tout d'abord en décembre 2014, puis en mars 2015, dans l'attente de la finalisation de la documentation administrative au niveau du FACP.

Ces retards ont des impacts importants, notamment sur le volet agriculture, puisque les agriculteurs qui ont reçu leurs semences en septembre 2014 sont en attente urgente de formation pour pouvoir réussir leur campagne de production.

En outre, le dossier proposé en partenariat avec le CMB, crucial pour le renforcement du volet bovin de l'Action, n'a pas encore été validé par le FACP, ce qui risque de générer également un retard dans la mise en œuvre des formations.

2.2.3. Activité 1 : Former et accompagner 700 agriculteurs-éleveurs, notamment au travers de leurs groupements, créer un centre de formation agricole à Voka et animer des groupes locaux de vulgarisation agricole

Activité 1.1. Formation et suivi des éleveurs et agriculteurs : définition et mise en œuvre des modules de formation et du suivi technique des agriculteurs-éleveurs

1- Filière bovine

Sélection de nouveaux bénéficiaires - 10 nouveaux bénéficiaires ont été sélectionnés pour l'année 2014, dans les districts de Louingui, Boko et Loumo, portant à 30 le nombre d'éleveurs bénéficiaires de l'Action (dont 2 femmes). Les critères de sélection des bénéficiaires incluent : la disponibilité fourragère du parc, son accessibilité et la présence quotidienne d'une personne chargée de la conduite du troupeau. La sélection des bénéficiaires est réalisée de manière conjointe par l'équipe projet et ses partenaires (DDE, CAT de Mpassa...).

Mission d'expertise et d'appui à la filière bovine – Un expert vétérinaire mandaté par l'AFDI a réalisé en février 2014 un audit-conseil du volet bovin mis en œuvre dans le cadre de l'Action. Il a analysé les forces et les faiblesses de l'élevage bovin dans le Pool et a notamment diagnostiqué les besoins de renforcement des éleveurs / bouviers, en termes de formation et d'encadrement technique et vétérinaire.

Stage d'appui à l'élevage bovin – Suite aux recommandations formulées par l'expert, un stage de 6 mois a été mené par un étudiant ingénieur agronome, afin de consolider le volet bovin, notamment sur les aspects de suivi et de formation. Le stage a permis, entre autres résultats, de mettre à jour et de compléter le guide de formation sur l'élevage bovin, et d'élaborer de nouveaux outils de suivi des animaux (fiches de suivi mâle / femelles, base de données).

Elaboration et mise à jour des outils et supports de formation - Le guide de formation sur l'élevage bovin a été mis à jour dans le cadre du stage bovin et complété de 7 fiches techniques simples d'utilisation (conduite d'élevage, manipulation des bovins, alimentation, reproduction, gestion des parcs, gestion des feux...).

Organisation des sessions de formation – Une formation de 7 jours (2 jours de formation théorique et 5 jours de formation pratique) pour les 10 nouveaux bénéficiaires de l'appui à l'élevage bovin a été préparée et confiée au CAT de Mpassa. Elle n'a toutefois pas été réalisée, en raison de la non-livraison des bovins commandés en 2014 (cf. Activité 2.2). En effet, il est préférable de former les bénéficiaires peu de temps avant la fourniture des bovins.

Suivi des éleveurs – En 2014, 10 éleveurs du PACD et 10 éleveurs du PROFAP de l'année 1 ont été suivis par l'Action, à raison de 8 visites de suivi par an. Suite à la mission AFDI et au stage de terrain, les outils et les modalités de suivi des éleveurs bovins font l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe et des partenaires, de manière à améliorer qualitativement l'appui-conseil prodigué par l'équipe projet aux éleveurs afin de pérenniser les élevages. De nouvelles fiches de suivi sanitaire et vétérinaire ont été proposées en ce sens, ainsi qu'un dispositif de suivi génétique (base de données). Un reporting renforcé suite à chaque campagne de suivi menée par les techniciens de l'Ircod sur terrain est en cours de mise en place, afin d'améliorer l'analyse des contraintes et la réponse rapide.

Difficultés rencontrées—La formation des bénéficiaires 2014 n'a pas eu lieu car l'achat du cheptel 2014 n'a pas pu être réalisé conformément au calendrier prévu (difficulté d'approvisionnement en bovins en raison des tensions entre le Congo et la République démocratique du Congo). Les bénéficiaires n'ont pas pu être approvisionnés.

Sur le plan du suivi des bénéficiaires de l'année 1, un certain nombre de contraintes ont été diagnostiquées : manque de technicité et d'expérience des bouviers dans la gestion de leur cheptel, insuffisances dans la conduite des troupeaux et dans l'entretien des parcs. Le contexte local de l'élevage bovin explique pour partie ces contraintes : en effet, l'élevage bovin constitue généralement une activité secondaire pour les éleveurs, qui confient la conduite de leur élevage à des bouviers, souvent sous-rémunérés et peu intéressés à la pérennité de l'élevage.

Les capacités vétérinaires des techniciens Ircod sont insuffisantes au regard des questions sanitaires à traiter dans les élevages.

Modifications / Réponses apportées - Le manque de capacités des éleveurs / bouviers, la croissance du cheptel et la multiplication de cas spécifiques à traiter requièrent un renforcement tant quantitatif que qualitatif du suivi apporté par l'Action. De nouveaux outils de suivi sont expérimentés, et un complément de formation des techniciens de l'Action est envisagé pour l'année 3.

En outre, suite à l'expertise menée par l'AFDI, de potentiels auxiliaires vétérinaires sont en cours d'identification parmi les bénéficiaires : il s'agira d'éleveurs / bouviers dont les capacités techniques sont reconnues et qui pourraient jouer un rôle d'appui vétérinaire sur le terrain, auprès des autres bénéficiaires.

Un programme de formation des bouviers et des auxiliaires vétérinaires a été préparé, en partenariat avec le Centre de Métayage Bovin, de manière à former en profondeur les bouviers. Le programme est en attente de validation pour un cofinancement auprès du PADE / FACP.

Retards – Le retard dans l'approvisionnement en cheptel (commande de 40 bovins pour l'année 2) a engendré un retard dans la mise en œuvre des formations des nouveaux bénéficiaires.

2- Filière avicole

Sélection de nouveaux bénéficiaires –100 nouveaux éleveurs avicoles ont été sélectionnés dans les 6 districts en 2014, portant à 200 le nombre total de bénéficiaires de l'Action sur le volet avicole.

Formation des éleveurs avicoles – Les premières sessions de formation se sont déroulées à cheval sur l'année 1 et l'année 2 de l'Action, permettant de former les 100 premiers éleveurs. La formation des 100 éleveurs identifiés en 2014, prévue au cours de l'automne 2014, a été reportée au début de l'année 3, en raison des retards engendrés par la mise en place d'un partenariat avec le PADE / FACP.

Rôle des fermes pilotes - Pour mémoire, l'appui à la mise en place de la filière avicole repose sur 6 fermes pilotes réparties dans les 6 districts d'intervention. Ces fermes pilotes assurent la formation des éleveurs avicoles et des agriculteurs du projet, l'approvisionnement en poussins et en aliment de bétail et la commercialisation des matières premières pour l'aliment de bétail. Elles sont également chargées d'une mission d'animation rurale et de suivi technique des agriculteurs

et des éleveurs, activités pour lesquelles elles ont été équipées d'un kit de suivi incluant une moto.

Elles sont liées à l'Ircod et au CDP par une convention couvrant la durée du projet, dans le cadre de leurs activités d'animation rurale et de suivi des bénéficiaires de l'Action, et par des conventions spécifiques pour la réalisation des formations.

Suivi des éleveurs avicoles – Le suivi des éleveurs est réalisé par les fermes pilotes, dans les 6 districts. Seuls les 50 éleveurs qui ont pu être fournis en poussin ont été suivis chaque trimestre en année 1 et pendant une partie de l'année 2. Les 100 autres bénéficiaires formés en année 1 ainsi que les 100 bénéficiaires de l'année 2 n'ont pas encore été dotés en cheptel (du fait des difficultés rencontrées par les fermes pilotes pour la reproduction et l'accoupage) et ne sont donc pas suivis à ce jour. Le suivi des aviculteurs a été interrompu en année 2, suite à la non-dotation des nouveaux bénéficiaires en raison des contraintes de reproduction et de diffusion du cheptel avicole.

Difficultés rencontrées et réponses apportées – Des difficultés ont été rencontrées pour l'approvisionnement en poussins de race améliorée (une partie provenant de France, une partie commandée sur place, qui n'a pas encore été livrée du fait des problèmes techniques rencontrés par le fournisseur sur son élevage). Les retards d'approvisionnement, conjugués à des difficultés techniques (les fermes pilotes n'ont pas réussi à assurer la multiplication des poussins pour les diffuser aux bénéficiaires), font que les bénéficiaires sélectionnés et formés en 2013 n'ont pas pu être alimentés en cheptel, et ne sont donc pas encore suivis.

La mise en œuvre des formations des bénéficiaires de l'année 2014, initialement programmée à l'automne 2014, a été retardée par les délais administratifs de mise en place des modalités du cofinancement octroyé par le PADE / FACP. En outre, une formation complémentaire des animateurs paysans (fermes pilotes) a été préparée et sera menée en début d'année 3 (elle était initialement prévue en année 2, mais a été impactée par les retards administratifs liés à la mise en place des financements PADE). Cette formation « recyclage » permettra de renforcer les capacités des animateurs des fermes dans leurs activités de conseil et d'appui aux éleveurs et agriculteurs.

Une mission d'expertise avicole est en cours de préparation. Elle sera menée par deux experts de l'AFDI en février 2015, et permettra d'auditer la filière avicole et de formuler des recommandations en vue de renforcer la production et la diffusion des poussins et la formation et le suivi des bénéficiaires. Un stage de terrain sera mené au cours de l'année 3 pour mettre en pratique ces recommandations.

Retards – La multiplication et la diffusion des poussins aux éleveurs a été retardée du fait des contraintes techniques rencontrées. La mise en œuvre du programme de formation est également retardée.

3- Filière de production de provende pour la production animale

Sélection des bénéficiaires – 100 nouveaux agriculteurs, dont 15 femmes, ont été sélectionnés sur les 6 districts concernés par l'Action, portant à 200 le nombre total d'agriculteurs participant au projet. Cette sélection a été réalisée en étroite concertation avec les services de la DDA et avec les Unions locales de producteurs.

Formation sur la culture du maïs – Un livret technique sur la production du maïs a été élaboré. Une sensibilisation in situ est effectuée sur la parcelle de démonstration mise en place depuis septembre 2013 à la ferme pilote de Kiazi (dans le cadre du précédent projet mené par l'Ircod). Les 100 nouveaux producteurs ont bénéficié d'une demi-journée de formation, animée par les chefs de secteur agricole. D'autres sessions de formation approfondie, initialement programmées à l'automne 2014, ont été reportées du fait des procédures administratives liées au partenariat PADE.

Suivi des producteurs de maïs - 100 producteurs de maïs (individuels ou groupements) ont été approvisionnés en semences par l'Action en 2014. Les producteurs sont suivis par les fermes pilotes dans les 6 districts. En outre, 3 des fermes pilotes (Kiazi, Kinkala, Kindamba) produisent également du maïs et sont suivies par les techniciens de l'Ircod. 40 agriculteurs supplémentaires sont impliqués dans le projet, et sont appuyés par des producteurs bénéficiaires du projet (impact secondaire de l'Action).

Les deux premières visites de suivi ont été effectuées chez chaque bénéficiaire (la 3^e visite de suivi est programmée en février 2015).

Il s'agit d'un suivi-conseil individualisé, qui permet de former les agriculteurs in situ et de répondre à leurs besoins spécifiques. Il s'agit également d'un suivi de production, qui vise à assurer l'accompagnement de la production en vue d'atteindre les objectifs fixés lors des bourses agricoles.

Les outils de suivi des agriculteurs ont été remodelés en 2014, afin de faciliter le suivi par les animateurs paysans des fermes pilotes et de renforcer la collecte des données du suivi (fiche de suivi simplifiée).

Bilan de la campagne de production de maïs 2013 / 2014 - Le bilan des récoltes de maïs dans les 6 districts concernés par le projet a été effectué au cours de l'été 2014, sur la base des engagements de production pris lors des bourses agricoles de 2013. La production totale de maïs sur les 6 districts est de 50 tonnes, dont : 5 t pour le district de Louingui (à partir d'une dotation initiale de 520 kg de semences) ; 1,3 t pour le district de Loumo (dotation initiale de 220 kg) ; 764 kg pour Boko (dotation initiale 260 kg) ; 1,4 t pour Kinkala (dotation initiale 420 kg) ; 32 t pour Mindouli (dotation initiale 520 kg) ; 10 t pour Kindamba (dotation 485 kg).

Bourses agricoles 2014 - Pour la 2^e année consécutive, l'Action a organisé, entre le 15 et le 20 septembre 2014, 6 bourses agricoles réunissant les producteurs de maïs et les fabricants d'aliments de bétail dans les 6 districts du projet. Organisées avec l'appui des Unions locales de producteurs, ces rencontres lancent la campagne agricole 2014-2015 et permettent aux producteurs et aux acheteurs de maïs (fabricants d'aliment de bétail) de définir ensemble les quantités de semences à produire et de négocier le prix de vente de la future production. L'Ircod accompagne et soutient la contractualisation entre les producteurs et les acheteurs, à travers la signature de 22 contrats qui sécurisent les marchés et fixent des objectifs de production pour la campagne.

Lors de ces journées, les producteurs ont également reçu des semences de maïs qu'ils restitueront à l'issue de la campagne agricole. Ils ont également bénéficié d'une formation animée par les chefs de secteur agricole.

Difficultés rencontrées et réponses apportées – Certaines des fermes pilotes rencontrent des difficultés pour réaliser un suivi selon les standards de qualité exigés par l'Action (modalités de suivi trop complexes, nombre croissant de bénéficiaires ...). Plusieurs séances de travail ont été tenues avec les fermes et les techniciens afin de repenser les modalités et les outils de suivi. La

fiche de suivi des agriculteurs a été simplifiée en ce sens, et se décompose à présent en 3 volets séparables, ce qui facilite la circulation des documents entre les fermes et l'Ircod.

L'équipe projet, en concertation avec les partenaires techniques, a décidé de retirer le suivi des bénéficiaires à deux fermes pilotes (CEFPJP Kinkala et l'ancienne ferme pilote de Kindamba), qui ne respectaient pas leurs engagements. Le suivi des bénéficiaires de Kinkala a été confié à un prestataire de service local et pérenne, CTHA sur Kinkala ; et le suivi des bénéficiaires de Kindamba a été confié à la nouvelle ferme pilote de Kindamba.

Enfin, le volet provende fait face à d'importantes contraintes en termes de transport : inaccessibilité de certains sites de production, petites quantités de production individuelle rendant la collecte complexe... L'Action a ainsi facilité l'acheminement des productions vers des points de collecte accessibles, à partir desquels le transport a pu être organisé par les acheteurs.

Activité 1.2. Création d'un centre de formation et d'une plateforme de formation professionnelle agricole accessible à tous publics

1- Création d'un centre de formation agricole

La mission d'expertise menée sur le thème de la formation professionnelle agricole en année 1 a permis de formuler des recommandations en vue de la mise en place d'un centre de formation à Voka. Ce centre, idéalement situé dans un pôle de développement important dans la zone, sera géré par la Fondation Marianiste.

En termes d'infrastructures, des plans ont été préparés et la construction est en cours. Au 31 janvier 2015, seuls les dortoirs sont fonctionnels.

En termes de contenu, l'Action appuie la réflexion sur le type de formation à envisager ainsi que sur les modalités d'accès des agriculteurs et des éleveurs à la formation. L'ensemble des modules de formation préparés et expérimentés par l'Action sera mis à la disposition du centre de formation de Voka : formation des animateurs paysans, formation des éleveurs bovins, formation des aviculteurs, formation production de maïs.

Contraintes et retards – La construction du centre de formation par les partenaires (Fondation marianiste) a été retardée. L'insuffisance de ressources humaines au niveau du site de Voka constitue une contrainte pour la mise en place de la structure et de l'offre de formation.

2- Plateforme de formation professionnelle : mise en synergie des formations dispensées par d'autres organismes dans le département

Une seule plateforme de formation a été organisée en 2014, sur la thématique du renforcement de l'accompagnement du volet bovin. Cette plateforme, tenue à l'issue du stage d'appui à l'élevage bovin, a mobilisé 30 participants, dont 2 élus. Elle a permis de mettre l'accent sur les besoins de renforcement des capacités et de formation sur le volet bovin, et de présenter les expérimentations et les outils d'appui réalisés lors du stage. Cette plateforme était également une plateforme de concertation.

La prochaine plate-forme de formation doit être organisée à l'occasion du lancement du Centre de formation de Voka.

Activité 1.3. Mise en place et animation de groupes de vulgarisation agricole (GVA)

Réalisation d'une mission d'expertise AFDI pour l'appui à la mise en place des GVA bovins – Un expert bovin a réalisé en février 2014, au titre de l'AFDI, une mission de terrain en vue d'appuyer la montée en puissance du volet bovin mené par l'Action. Sa mission a notamment permis d'analyser les attentes des éleveurs en termes de structuration technique et de formuler avec eux des pistes pour la mise en place des GVA bovins.

L'expert préconise notamment d'accompagner la structuration des éleveurs à la base, à travers la formation de cellules techniques (auxiliaires vétérinaires) qui assureraient le suivi des élevages de leur structure locale. Ils seraient rémunérés par le « groupement des éleveurs ». Les GVA pourraient également apporter des conseils économiques aux éleveurs (marchés, prix, approvisionnement groupé etc.). Ces groupements ont vocation à devenir un cadre de concertation pour la promotion de l'élevage et, petit à petit, à assurer des missions syndicales de représentation et de défense des intérêts des éleveurs.

Groupe de travail sur les GVA – A l'occasion de la mission d'expertise AFDI, en février 2014, un groupe de travail a rassemblé les partenaires afin de réfléchir à la manière dont les GVA bovins mis en place par l'Action peuvent s'articuler et s'intégrer à la constitution des unions d'éleveurs bovins, en cours dans le cadre d'un programme national.

Constitution des GVA bovins - Sur les districts de Boko et Loumo, un premier groupement, qui compte actuellement une vingtaine de membres, a été constitué en juin 2013 et est présidé par une femme métayer de l'Ircod. Ce groupement regroupe la quasi-totalité des métayers de l'Ircod présents dans la zone. Le 2^e groupement a été constitué à Mindouli en février 2014, au cours de la mission de l'expert AFDI, et s'est réuni 4 fois en 2014.

Constitution des GVA avicoles - 2 groupes de vulgarisation « avicoles » s'étaient constitués en 2013 pour les zones de Kinkala et Louingui. Un nouveau GVA s'est constitué en 2014 pour la zone de Mindouli, regroupant 38 membres. 3 GVA avicoles sont donc opérationnels.

Difficultés rencontrées et retards – La mission AFDI d'appui à la filière avicole et à la structuration des GVA avicoles, initialement prévue en année 1 a été repoussée en année 2, puis en année 3, en fonction de l'avancement du projet (retard dans l'approvisionnement avicole) et des contraintes de calendrier des experts. Cette mission sera menée en février 2015.

Activité 1.4. Recherche-développement en techniques culturales et d'élevage

Stage de recherche action - Un stage de 6 mois a été réalisé par un étudiant ingénieur agronome, comportant un travail de recherche et d'expérimentation en vue de l'amélioration des parcs bovins et du renforcement du suivi génétique du cheptel bovin.

Amélioration de la gestion des parcs – Un dispositif de cartographie des parcs bovins a été mis en place dans le cadre du stage, à l'aide d'un outil GPS acquis par l'Action, de manière à renforcer la gestion des parcs (planification des mises en semences, des brûlis, des mises en défens, calcul de chargement, etc.). Les techniciens du projet ont été formés à l'utilisation de l'outil, afin de pouvoir accompagner les éleveurs dans la gestion planifiée de leurs parcs. 3 fiches techniques concernant la gestion des parcs ont été préparées.

Amélioration des parcs fourragers – Sur le plan de la composition des parcs, des expérimentations fourragères ont été réalisées, visant à renforcer la diversité fourragère des parcs et à améliorer l'alimentation des cheptels bovins. Une recherche documentaire préalable a permis d'identifier 3 types de semences à expérimenter, dont des échantillons (5 kg) ont été acheminés depuis le Cameroun, via le CIRAD (Centre de recherche agronomique pour le développement). Les 3 semences suivantes ont été testées sur 2 parcs pilotes : *Braccharia ruziensis*, *Stylosanthes guinanensis* et *Centrosema pascuorum*. Un protocole d'implantation a été mis en place et expérimenté avec les agriculteurs et une fiche de vulgarisation a été produite. Les résultats de l'expérimentation ont été mitigés, la saison d'implantation n'ayant pas été favorable (quantité insuffisante d'eau) et l'ensemble des consignes pas toujours respectées.

Des résultats intéressants ont toutefois été observés sur l'un des parcs, où une 4e variété avait également été implantée (*canne de Pannisetum*). Une pépinière a été mise en place, qui permettra la diffusion des boutures.

Amélioration du suivi génétique du cheptel –Le stagiaire a élaboré, en collaboration étroite avec les partenaires techniques, des fiches de suivi individuelles des animaux ainsi qu'une base de données qui permettra d'améliorer le suivi génétique du cheptel bovin. Il a également formé les partenaires et les techniciens Ircod à l'utilisation de ces outils.

Principaux résultats de l'Activité 1 :

- 30 éleveurs bovins participent au projet, dont 20 ont été formés, approvisionnés et suivis tous les 45 jours
- 1 mission d'expertise bovine et 1 stage d'appui à l'élevage bovin
- 1 dispositif de cartographie des parcs bovins expérimenté
- 1 base de données de suivi du cheptel bovin et des fiches de suivi bovin
- 3 semences fourragères expérimentées et 1 protocole d'amélioration fourragère des parcs bovin développé
- 7 fiches techniques de gestion des parcs et de conduite d'élevage
- 200 éleveurs avicoles participent au projet, dont 50 ont été formés, approvisionnés et suivis, 50 ont été formés (en attente de poussins), 100 ont été identifiés (en attente de formation et de poussins)
- 1 guide de formation « production de maïs » a été élaboré
- 6 animateurs paysans formés et équipés (dont 2 ont été remplacés en 2014)
- 6 fermes pilotes suivies mensuellement (dont 1 nouvelle ferme pilote pour Kindamba)
- 3 GVA bovins mis en place
- 3 GVA avicoles mis en place
- 1 plateforme de formation autour de l'élevage bovin

2.2.4. Activité 2 : Faciliter l'accès des 700 exploitations aux moyens techniques, vétérinaires et financiers adaptés pour relancer l'élevage bovin (races locales résistantes) et la production avicole

Activité 2.1. Définition et aide à la mise en place d'équipements de stockage et de transformation

L'Action appuie les fermes pilotes dans un processus d'analyse des besoins et de définition des équipements nécessaires à la production et au stockage d'aliment de bétail et à la production de poussins.

2 projets d'équipements ont bénéficié d'un crédit dans le cadre du fonds de garantie mis en place par l'Ircod et le CDP avec la Mucodec au cours du précédent projet (PACD). Il s'agit d'un poulailler (construction finalisée - ferme de Massounda) et d'un silo (en cours de réalisation - ferme de Kiazi). Les techniciens de l'Action assurent régulièrement un suivi auprès des porteurs de projets.

En outre, 6 nouveaux projets ont été préparés au cours de l'Année 2, à travers un accompagnement étroit de l'équipe projet auprès des fermes (élaboration des plans d'investissement, obtention des devis, réalisation des plans techniques, formulation des demandes de crédit). Il s'agit notamment de projets de constructions de poulailler et d'équipement en cheptel.

Parmi les 6 demandes de crédit auprès de la Mucodec, 1 a été validée et la mise en œuvre est imminente. Les 5 autres demandes sont en attente de validation définitive (nécessité pour les porteurs de verser leur quote-part pour la garantie).

Difficultés rencontrées– Les bénéficiaires actuels connaissent parfois des difficultés à respecter leurs échéances de remboursement de crédits (les mensualités pratiquées par la Mucodec étant élevées). La réalisation des équipements est soumise à de nombreux aléas (acheminement des matériaux etc.).

Le montage des dossiers de financement est complexe et requiert un fort investissement de l'équipe projet. En outre, la durée du traitement des dossiers auprès de la Mucodec est longue, et la validation définitive est soumise au versement par le porteur du projet, d'une quote-part, ce qui est pour certains difficile.

Enfin, ce volet risque d'être soumis à une importante contrainte financière. En effet, suite aux contraintes budgétaires rencontrées par le Conseil départemental du Pool, celui-ci pourrait ne pas être en mesure d'abonder le fonds de garantie comme prévu au titre de l'année 2012 (hors Action). Dans ce cas, il ne sera pas possible d'appuyer la réalisation de nouveaux équipements.

Pour l'année 2015, seront prioritaires les demandes de crédit pour du matériel de stockage ou de transformation, ou pour l'achat d'intrants en général, et ce, afin de répondre aux enjeux prioritaires des filières.

Activité 2.2. Gérer l'approvisionnement en animaux reproducteurs

1- Filière bovine

Finalisation de l'approvisionnement année 1 :

Achat des taurillons de l'année 1 – Suite à une incompatibilité physique entre les génisses achetées en année 1 et les taurillons disponibles au CAT de Mpassa, il a été décidé de commander 10 taurillons auprès du fournisseur ayant fourni les génisses en année 1. Une procédure simplifiée a été menée à cet effet.

Mise en quarantaine et soins - 10 taurillons de race Shari ont ainsi été livrés en avril 2014 et ont été mis en quarantaine à la ferme de Mindouli. 2 génisses de l'année 1, qui n'avaient pas encore été livrées, ont été fournies également en avril 2014 et mises en quarantaine à Mindouli. Pendant 40 jours, tous les soins ont été prodigués aux animaux par la ferme de Mindouli dans le cadre d'un contrat de prestation spécifique.

Livraison et mise en métayage – Les 12 bovins réceptionnés (10 taurillons et 2 génisses) ont été livrés aux éleveurs en mai 2014, de manière à compléter le cheptel réceptionné en année 1. Malheureusement, deux bovins sont décédés des suites du transport (mauvaises conditions sur les routes). Des précautions renforcées seront prises pour les prochaines livraisons de bovins.

Difficultés rencontrées et réponses apportées – La mission d'expertise menée par l'AFDI et le stage d'appui à l'élevage bovin ont permis de diagnostiquer la filière bovine et d'identifier un certain nombre de contraintes liées notamment à l'insuffisance des compétences techniques des éleveurs / bouviers, et à un manque de formation des techniciens de l'Action sur le plan du suivi vétérinaire. Une partie du cheptel est mal entretenue, par manque de formation, et plusieurs cas de mortalité ont été relevés. L'Action prévoit, en réponse, un renforcement marqué des formations des bouviers ainsi que l'identification et la formation d'auxiliaires vétérinaires qui pourront prodiguer des soins vétérinaires de base sur le terrain.

Approvisionnement année 2 :

Achat des bovins – Un appel d'offres a été lancé en mai 2014 dans le cadre d'une procédure négociée, pour l'achat de 30 génisses et 10 taurillons. Deux fournisseurs ont présenté leur offre. Le fournisseur sélectionné a signé un contrat le 26 juin 2014, pour la livraison de 40 bovins de race Ndama en provenance de République démocratique du Congo. Le choix de la race Ndama et de la provenance (RDC) a été effectué suite aux contraintes rencontrées par les éleveurs ayant bénéficié des bovins Shari de l'année 1 et suite à la mission de l'expert Bovin (AFDI) en février 2014. En effet, la race Shari est une race à reproduction tardive, ce qui pénalise les éleveurs engagés dans des contrats de métayage. En outre, cette race s'est avérée relativement peu adaptée au contexte local.

Difficultés rencontrées – Le fournisseur n'a pas respecté son délai de livraison, du fait des contraintes sécuritaires au niveau des frontières entre le Congo et la République démocratique du Congo. Le contrat a donc été résilié de plein droit et un nouvel appel d'offres a été lancé en janvier 2015. Ce nouvel appel d'offres a tenu compte des contraintes rencontrées, en offrant la possibilité aux soumissionnaires de formuler une proposition par lots et en prévoyant un approvisionnement soit au Congo, soit en RDC. En outre, la possibilité de fournir des génisses Lagune ou croisées Lagune*Ndama a été ouverte.

De manière générale, l'Action rencontre des difficultés pour l'approvisionnement bovin. Il est en effet difficile de trouver des fournisseurs qui soient à même de répondre aux appels d'offre émis par l'Action (faibles capacités administratives, volume important du cheptel à fournir). Pour l'année 3, l'Action se rapprochera étroitement du Centre de métayage bovin, organisme étatique d'appui à l'élevage bovin, afin de coordonner les stratégies d'approvisionnement.

Retard –Un retard d'environ 1 an sur l'approvisionnement en bovins pour l'année 2 a été engendré par le non-respect des clauses du contrat par le fournisseur initial. Ce retard a impacté l'ensemble des activités liés à l'élevage bovin : mise en place des cheptels, mise en quarantaine, formation des éleveurs, suivi des éleveurs.

2- Filière avicole

Achat des poussins de race sélectionnée –Pour mémoire, à la fin de l'année 1, 150 poussins de race Sussex ont été achetés en France par l'Action, et mis en pré-élevage au sein de 4 fermes. En outre, 70 poussins ont été commandés localement auprès d'un producteur de poussins local (bénéficiaire du projet PACD de l'Ircod, antérieur à la présente action). En raison d'importantes difficultés techniques, l'éleveur local n'a pas encore pu remettre l'intégralité de la commande (il reste 55 poussins à livrer). Un suivi renforcé est mené, afin de l'aider à relancer sa production.

Distribution des poussins aux fermes pilotes –En début d'année 2, les 150 poussins Sussex achetés en France ont été remis à 4 fermes pilotes participant à l'Action, à raison de 37 sujets par ferme (30 poulettes et 7 coquelets). Ces sujets sont destinés à la reproduction en vue de produire des poussins de race Sussex et de race mixte (croisement Sussex * poule locale). Une 5^e ferme réceptionne progressivement 2 lots de poussins, fournis par le producteur local (voir ci-dessus).

Les fermes pilotes ont signé une convention avec l'Ircod, s'engageant à assurer, à partir de ces lots Sussex, la reproduction et la diffusion des poussins en direction des bénéficiaires finaux du projet. Les fermes s'engagent à vendre chacune 200 poussins aux éleveurs formés par l'Ircod en 2013 à un prix de 500 FCFA pour des poussins d'1 jour et à 1 000 FCFA pour les poussins d'1 mois. Ces tarifs préférentiels visent à faciliter l'achat des poussins par les bénéficiaires et à amorcer un approvisionnement local.

Achat de 4 couveuses – Suite à l'approbation d'un avenant financier par l'UE, l'Action a procédé à la commande de 4 couveuses électriques de type BRAHMA 140T, pouvant contenir 140 œufs, par le biais de l'entreprise SOPRODA (France). En effet, il est apparu que les fermes pilotes n'étaient pas en mesure d'assurer un taux de diffusion des poussins intéressant, du fait du manque d'équipement d'accoupage adapté. L'Action a donc décidé, à l'issue d'un diagnostic réalisé sur le terrain, de mettre en place des couveuses électriques afin d'améliorer les possibilités d'accoupage dans les fermes. Le choix technique du modèle de couveuse a été effectué en étroite concertation avec les fermes pilotes et avec les experts de l'AFDI, de manière à répondre aux besoins spécifiques du projet. Il s'agit de couveuses relativement simples d'utilisation et de maintenance. Les 4 couveuses ont été réceptionnées sur le terrain en novembre 2014.

Difficultés rencontrées –Les fermes ont rencontré d'importantes difficultés pour assurer l'accoupage des œufs et la diffusion des poussins. Afin d'apporter un élément de solution, des couveuses ont été achetées mais leur implantation rencontre un certain nombre de contraintes techniques dans la mesure où elles nécessitent un minimum d'accès à l'électricité. Pour l'instant, seule la ferme de Mindouli bénéficie d'un accès électrique stable et permanent. Une couveuse y a été implantée et les 3 autres couveuses y seront déployées rapidement.

De manière plus globale, la filière avicole fait face à des contraintes de plusieurs ordres : difficultés d'approvisionnement en aliment et en compléments alimentaires, en particulier pour la race Sussex qui nécessite une alimentation conséquente ; contraintes matérielles pour l'accoupage ; contraintes sanitaires (vaccins).

Retard – La démultiplication et la diffusion des poussins auprès des bénéficiaires a été retardée du fait de ces contraintes. Pour l'instant, la moitié des éleveurs de l'année 1 (soit 50 éleveurs) n'a pas encore bénéficié de cheptel. Le suivi des éleveurs est donc également retardé, ainsi que la formation des éleveurs de l'année 2.

Perspectives – Deux experts avicoles de l'AFDI effectueront en début d'année 3 une mission de diagnostic de la filière avicole et formuleront des recommandations pour faire face à ces contraintes. Un stage de terrain de 3 à 6 mois sera mené pour mettre en œuvre ces recommandations.

Activité 2.3. Appui à la mise en place de pharmacies vétérinaires

Mise en place et suivi des pharmacies vétérinaires – 3 pharmacies vétérinaires ont été mises en place dans 3 fermes pilotes en 2012 (dans le cadre du projet PACD), et continuent de faire l'objet d'un suivi régulier (gestion des stocks, choix des produits). Ces pharmacies sont composées de produits vétérinaires : antibiotiques, désinfectants, vitamines, déparasitants internes et externes et petit matériel d'élevage.

Ces 3 fermes pilotes ont reçu un stock initial de produits vétérinaires dans le cadre du projet PACD (Ircod) en 2012. Les 3 pharmacies réapprovisionnent le stock au fur et à mesure des besoins. Un stock de produits vétérinaires et de matériel de soins pour les bovins est mis en place dans les locaux de l'Ircod (au Conseil Départemental du Pool), et permet de traiter les bovins lors des visites de suivi technique.

Elaboration d'une cartographie des points de vente vétérinaire – Au cours de l'année 1, une amorce de cartographie des points de ventes vétérinaires (bovin) a été effectuée, en partenariat avec le CDP, le CMB, la ferme de Voka, TGH et Caritas. Ce travail n'a pas encore été avancé, et sera repris en 2015.

Articulation avec les Unions locales – Au cours des différents échanges menés en année 2 autour de la structuration des éleveurs, a été envisagée la mise en place de stocks d'intrants vétérinaires au sein des Unions, stocks qui pourraient être financés par les membres des Unions (constituant ainsi les prémisses de structures coopératives). Cette idée sera développée attestée par la suite.

Difficultés rencontrées – Le suivi des stocks est complexe, ainsi que le réapprovisionnement. La demande de produits étant relativement faible (notamment par manque de moyens au niveau des éleveurs), les fermes sont confrontées à un problème de produits périmés. Un renforcement des capacités des fermes à gérer leurs stocks devra être mené.

Activité 2.4. Accès et mobilisation locale des modes de crédit rural pour investissements, travaux, crédits de campagnes

Mise en place d'un fonds de garantie auprès de la Mucodec - Le projet PACD (antérieur à l'Action) a placé un fonds de garantie de 20 millions FCFA à la Mucodec (60 millions étaient initialement prévus). Le Conseil Départemental du Pool devant encore verser sa quote-part 2012 sur le PACD (25 millions), la totalité du fonds de garantie ne sera débloquée que lorsque le CDP aura versé sa part.

En 2014, un montant de 10 millions FCFA a été débloqué à la Mucodec (quote-part Ircod dans le cadre du PACD), pour l'octroi de nouveaux crédits.

Suivi des crédits – Pour mémoire, 2 bénéficiaires (fermes pilotes de Kiazi et Massounda) ont obtenu un crédit de 10 millions de FCFA chacun, et bénéficient d'un suivi technique et financier mensuel par l'Ircod et la Mucodec. Ces crédits ont permis, notamment, de réaliser un poulailler à Massounda et de construire un équipement de stockage de maïs à Kiazi (en cours de réalisation).

Montage de nouveaux projets et demandes de crédits – Une réunion de sélection des idées de projet a eu lieu en début d'année 2, avec l'Ircod, le CDP, la DDA, la DDE et l'Union départementale des producteurs. Lors de cette réunion, 6 idées de projets ont été retenues. L'équipe de l'Action a apporté un appui aux 6 porteurs de projets pour la définition et la préparation de leur projet d'élevage, l'élaboration de leur plan d'investissement et le montage de leur demande de financement.

Octroi de nouveaux crédits – 6 demandes de crédit de 1 à 2 millions FCFA ont été préparées par l'Action et déposées à la Mucodec, en vue de la construction de 6 poulaillers et la mise en place de 6 élevages (poules pondeuses). Un montant total de 10 millions FCFA est disponible pour l'octroi de ces 6 crédits. Fin janvier 2015, un seul dossier a été validé par la Mucodec. Les autres demandeurs n'ont pas versé leur contribution requise sur leur compte, afin de permettre à la MUCODEC de valider leurs dossiers.

Difficultés rencontrées et retards – La durée du traitement des dossiers au niveau de la Mucodec est une contrainte. La difficulté des porteurs de projets à verser une quote-part de démarrage sur leur compte, condition sine qua non pour la validation de leur crédit, constitue également un frein.

Une fois les crédits attribués, les bénéficiaires sont confrontés au montant élevé des mensualités.

En 2015 se posera la question de l'alimentation du fonds de garantie, qui repose sur les capacités financières du Conseil départemental du Pool.

Principaux résultats de l'Activité 2 :

- 2 crédits octroyés, dont 1 pour la construction d'un poulailler et la mise en place d'un élevage de 50 poules pondeuses (réalisé) et 1 pour la construction d'un silo de stockage (en cours de réalisation)
- 6 nouveaux projets avicoles développés pour obtention de crédits Mucodec (1

validé)

- 12 bovins mis en quarantaine et remis en métayage (reliquat année 1)
- 1 contrat de fourniture de 40 bovins Ndama résilié (non-respect des délais de livraison)
- 220 poussins (futurs reproducteurs) placés en pré-élevage dans les fermes pilotes
- 4 couveuses achetées, en cours d'implantation dans les fermes pilotes
- 3 pharmacies vétérinaires de proximité

2.2.5. Activité 3 : Renforcer, diversifier les filières d’approvisionnement en intrants nécessaires à la production animale et aux filières d’élevage et de commercialisation, création d’une bourse aux céréales et aux autres produits agricoles.

Activité 3.1. Organisation et promotion du développement de la production locale de matières premières pour l’aliment du bétail

Bilan de la campagne de production de maïs 2013 / 2014 – La collecte des récoltes de maïs a été effectuée avant l’été 2014, avec l’appui organisationnel de l’Action. Le bilan des récoltes de maïs dans les 6 districts concernés par le projet a été réalisé sur la base des engagements de production pris lors des bourses agricoles de 2013.

La production totale de maïs sur les 6 districts est de 50 tonnes, dont : 5 t pour le district de Louingui (à partir d’une dotation initiale de 520 kg de semences) ; 1,3 t pour le district de Loumo (dotation initiale 220 kg) ; 764 kg pour Boko (dotation initiale 260 kg) ; 1,4 t pour Kinkala (dotation initiale 420 kg) ; 32 t pour Mindouli (dotation initiale 520 kg) ; 10 t pour Kindamba (dotation 485 kg).

Sélection des nouveaux bénéficiaires – 100 nouveaux agriculteurs ont été sélectionnés sur les 6 districts concernés par l’Action, portant à 200 le nombre total d’agriculteurs participant au projet. Cette sélection a été réalisée en étroite concertation avec les services de la DDA et avec les Unions locales de producteurs. Pour chaque nouveau bénéficiaire, un diagnostic des besoins en semences a été effectué en tenant compte des éléments suivants : capacités de production, surfaces agricoles disponibles, main d’œuvre disponible, accès aux intrants.

Organisation des bourses agricoles 2014 - Pour la 2e année consécutive, l’Action a organisé entre le 15 et le 20 septembre 2014, 6 bourses agricoles réunissant les producteurs de maïs et les fabricants d’aliment de bétail dans les 6 districts du projet. Ces bourses ont été organisées avec l’appui des Unions locales de producteurs et des chefs de secteur agricole (DDA).

Ces rencontres ont permis à 100 producteurs et à 6 acheteurs de maïs (fabricants d’aliment de bétail) de définir ensemble les quantités de semences à produire et de négocier le prix de vente de la future production. Pour 2015, le prix du kilo de maïs à la vente est fixé à 175 FCFA lorsqu’il est déposé au point de collecte, et à 200 FCFA lorsqu’il est livré directement à la ferme pilote. Pour le district de Mindouli, les prix sont de 190 FCFA au point de collecte et 225 FCFA en livraison à la ferme pilote.

Les bourses agricoles ont permis de mettre en place des contrats entre producteurs et acheteurs. Un total de 22 contrats ont été signés, sécurisant les marchés et établissant des objectifs de production pour la campagne agricole.

Distribution de semences – 1 500 kg de semences de maïs ont été restituées suite à la campagne 2013/2014. Ces semences ont été redistribuées aux 100 nouveaux bénéficiaires des 6 districts avec l’appui logistique de Caritas Kinkala, lors des bourses agricoles de septembre 2014. Les producteurs restitueront ces semences à l’issue de la campagne agricole.

Suivi des bénéficiaires - Les 100 bénéficiaires sont suivis mensuellement par les animateurs paysans des fermes pilotes. La récolte est prévue entre février et mars 2015.

Collecte 2015 et restitution des semences - La collecte 2015 sera organisée par les acheteurs de maïs (fermes pilotes) avec l'appui organisationnel de l'Action au cours du mois de mars 2015. Les 100 bénéficiaires devront rembourser la quantité de semences reçues (1 500 kg) aux fermes pilotes qui les redistribueront à de nouveaux producteurs pour la prochaine campagne.

Difficultés rencontrées – Le programme de formation préparé pour 2014 n'a pas pu être mis en œuvre, du fait des délais de traitement administratif pour la mise en place du partenariat avec le FACP / PADE. Seule une demi-journée de formation a été menée dans chacun des 6 districts, en marge des bourses agricoles. Les producteurs ont donc commencé la production avec une formation très minimale.

Le suivi des producteurs par les fermes pilotes n'est pas toujours optimal. Certaines fermes manquent de capacités pour assurer un appui-conseil de qualité et régulier. Des réunions de mise au point ont été organisées et une formation complémentaire pour les animateurs paysans est programmée (programmée initialement à l'automne 2014, reportée au printemps 2015). En outre, les fiches de suivi des producteurs ont été simplifiées de manière à faciliter le suivi.

La restitution des semences fournies aux agriculteurs au début de la campagne n'a pas pu être faite intégralement. 2,5 t de semences avaient en effet été distribuées lors des bourses agricoles 2013, mais seule 1,5 t a été rétrocédée, du fait de mauvaises conditions de conservation et de stockage chez certains producteurs. La tonne de semence restante sera rétrocédée à l'issue de la campagne 2014/2015.

Le transport des récoltes reste la principale contrainte rencontrée sur ce volet. Le coût du transport est élevé, les transporteurs peu fiables). La collecte de 2014 a donc été organisée avec les véhicules de l'Action, qui ont permis d'acheminer les sacs de maïs jusqu'aux points de collecte.

Activité 3.2. Organisation de l'approvisionnement extérieur en produits pour l'aliment du bétail et en produits vétérinaires

Fournisseurs de produits vétérinaires – Un nouveau fournisseur de produits vétérinaires a été identifié en année 2 : il s'agit de la société Agro Sud, à Brazzaville. Au total, 4 fournisseurs sont identifiés (pour mémoire : Bio Agro services, EMS, Agro CAM).

Un répertoire des fournisseurs est en cours de réalisation, qui sera actualisé régulièrement, et diffusé aux fermes et éleveurs locaux.

Le stock des pharmacies vétérinaires au niveau des fermes pilotes doit être régulièrement réactualisé en tenant compte des besoins des éleveurs. Le suivi mené par les animateurs paysans auprès des éleveurs avicoles doit être renforcé afin de tenir compte des poussins à vacciner sur le territoire, afin que les fermes puissent s'approvisionner auprès de leurs fournisseurs.

Identification de fournisseurs de maïs – L'Action a identifié 3 fournisseurs de maïs dans le département de la Bouenza et le district de Ngabé. Une mission de prospection a été menée en janvier 2014. 20 tonnes de maïs ont été collectées en mai 2014 dans le district de Ngabé avec le camion du CDP. D'autre part, un contrat a été signé avec les producteurs de la Bouenza, pour l'achat, par les fermes pilotes de l'Action, de 1,5 tonne de maïs. Ce contrat n'a à ce jour pas été honoré par les producteurs de la Bouenza.

Identification de transporteurs pour la collecte de matières premières pour l'aliment de bétail – L'Action a appuyé les fermes pilotes dans l'identification de quelques transporteurs fiables (camion du CDP, entreprise KOUBE). Un répertoire des transporteurs est en cours de mise en place et sera actualisé au fur et à mesure, ainsi qu'une grille tarifaire du coût des transports en fonction des destinations.

Difficultés rencontrées – Les fournisseurs situés hors de la zone de l'Action sont généralement peu fiables (retards, variation des prix etc.) car non engagés par la dynamique globale menée par l'Action. Malgré la signature de contrats, les fournisseurs de matières premières sont susceptibles de vendre leur production dès qu'ils en ont l'occasion. Peu nombreux sont les fournisseurs qui souhaitent s'engager dans un contrat.

Activité 3.3. Appui aux initiatives des organisations de producteurs (des groupements, des unions locales) pour l'approvisionnement en matières premières pour l'aliment de bétail : création de bourses aux céréales et appui à l'organisation des rapports céréaliers/éleveurs

Collaboration avec les Unions locales – Les Unions locales de producteurs rassemblent les agriculteurs et éleveurs dans chaque district. Elles sont organisées en filière et regroupées en une Union départementale des producteurs. L'Action appuie les Unions dans leur structuration et les implique dans tous les volets du projet. Les Unions participent aux bourses agricoles, aux plateformes de concertation, à la sélection des bénéficiaires, au suivi des producteurs, aux comités de pilotage.

L'Action approfondira au cours des deux dernières années du projet, son appui aux Unions locales notamment en termes de structuration : organisation, définition des activités à développer, mise en place d'un fonds pour les formations, approvisionnement en intrants... Pour la zone de Louingui, Boko et Loumo l'appui à la structuration des Unions se fait en collaboration avec Initiative Développement.

Organisation des bourses agricoles – Entre le 15 et le 20 septembre 2014, 6 bourses agricoles (une par district) ont été co-organisées avec les Unions locales de producteurs. 22 contrats ont été signés entre les producteurs de maïs et les fermes pilotes. Ces rencontres ont permis de renforcer les rapports entre agriculteurs et fabricants d'aliments, de tisser des liens de confiance et de négocier des prix raisonnables pour tous.

Suivi des producteurs – Les animateurs des fermes pilotes suivent les producteurs de maïs de manière régulière tout au long du cycle de production. Les fermes sont également des fabriques d'aliment de bétail et donc des acheteurs de maïs. A travers le suivi de la production, une communication étroite est établie entre l'agriculteur et l'acheteur de maïs (ferme pilote). Cette communication est essentielle pour la structuration de la filière et l'organisation des rapports entre les différents interlocuteurs.

Activité 3.4. Appui au développement des filières de commercialisation des productions bovines et avicoles

Ce volet n'a pas encore été abordé, les productions bovines et avicoles étant encore en phase de mise en place.

Principaux résultats de l'Activité 3 :

- 50 tonnes de maïs produites et collectées (campagne 2013/2014)
- 100 nouveaux bénéficiaires (agriculteurs) approvisionnés en semences et suivis (2 visites par bénéficiaire)
- 6 bourses agricoles / 22 contrats d'approvisionnement signés
- 1 répertoire des fournisseurs de produits vétérinaires et de transporteurs mis en place
- 6 Unions locales et 1 Union départementale appuyées dans leur structuration

2.2.6. Activité 4 : Appuyer la structuration professionnelle des organisations de producteurs agricoles

Activité 4.1. Renforcer la structuration et la reconnaissance des organisations agricoles

Formation des fermes pilotes – 6 fermes pilotes sont impliquées dans tous les volets du projet. Elles sont formées en continu et suivies par l'équipe projet. Elles sont responsabilisées tout au long du projet, de manière à consolider leurs capacités de rayonnement sur leur district. Elles assurent en effet le suivi des agriculteurs et des éleveurs, l'organisation des formations, le pré-élevage des volailles. Elles détiennent un véritable rôle d'animation paysanne dans les districts et constituent en ce sens le cœur de la structuration des filières locales. En année 2, une ferme pilote a été remplacée, dans le district de Kindamba, suite à des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ses activités dans le cadre de l'Action.

La mise en place du partenariat avec le FACP / PADE en vue du renforcement des formations permet de renforcer la professionnalisation et la responsabilisation des fermes pilotes, qui sont de réels interlocuteurs de programmation et de gestion des formations. Elles sont accompagnées par l'Ircod tout au long de la préparation, de la planification et de la mise en œuvre des formations, et bénéficient ainsi d'un renforcement de leurs capacités d'organisation, de gestion financière et de reporting.

Implication et accompagnement des groupements d'éleveurs et de producteurs – L'Action compte parmi ses bénéficiaires un large nombre de groupements d'éleveurs et de producteurs, qui constituent des acteurs importants dans la structuration des filières. En année 2, l'Action a appuyé 26 groupements, dont 15 dans le cadre de l'appui à la production de maïs, 7 dans le cadre de l'appui aux éleveurs avicoles et 4 dans le cadre de l'appui aux éleveurs bovins.

Ces structures (groupements d'intérêt économique commun, associations, coopératives agricoles, groupes religieux) sont réparties dans les 6 districts et sont bénéficiaires du projet, soit à travers les formations, le métayage, la distribution de semences ou le suivi technique mis en œuvre par le PROFAP.

Implication des Unions locales de producteurs – 1 Union départementale et 6 Unions locales de producteurs (1 par district) sont impliquées sur tous les volets techniques de l'Action. Elles participent activement aux groupes de travail, comités de pilotage, plateformes de concertation, et bourses agricoles. Elles participent également à la sélection des bénéficiaires de l'Action et à la validation des demandes de crédits.

Constitution des groupes de vulgarisation agricole – Une mission d'expertise menée par l'AFDI sur le volet bovin a permis d'amorcer la réflexion sur la mise en place des GVA bovins, leur rôle et leur fonctionnement. Trois GVA bovins ont été constitués et ont tenu, lors de la mission de l'expert AFDI, des rencontres de concertation mobilisant les éleveurs, identifiant les besoins et les réponses qui pourraient être adoptées dans le cadre des GVA. Les orientations définies pour les GVA bovins sont les suivantes : mise en place d'une cellule technique d'appui aux éleveurs (sous la forme d'auxiliaires vétérinaires qui seront formés par l'Action) ; articulation avec les associations d'éleveurs bovins qui sont en train de se mettre en place au niveau national. L'Action s'intègre et renforce ainsi les processus de structuration en cours au Congo.

En outre, 3 GVA avicoles ont été constitués, dont l'un, à Mindouli, est particulièrement actif. Composé de 38 membres, ce GVA a en effet commencé la collecte de fonds pour acheter des poussins.

Renforcement de la concertation avec le Centre de métayage bovin – Dans cette perspective également, l'Action a renforcé en 2014 ses liens avec le CMB, organisme national d'appui à l'élevage bovin. Plusieurs réunions et groupes de travail ont été organisés, de manière à articuler les stratégies d'appui à l'élevage bovin, dans le sens d'une conjugaison et d'une optimisation des efforts, notamment sur les volets suivants : appui à la structuration des éleveurs, formation des bouviers et des auxiliaires vétérinaires, suivi et amélioration génétique du cheptel.

Activité 4.2. Renforcement de la coordination avec les autres organisations de développement

Synthèse des diagnostics agraires – Pour mémoire, 4 diagnostics agraires ont été réalisés (dans le cadre du PACD hors Action) en coordination avec les organisations de développement intervenant dans le domaine agricole dans le Pool, à savoir : Triangle Génération Humanitaire, Initiative développement et Caritas Congo. En 2014, l'Ircod a réalisé une synthèse de ces diagnostics agraires, afin d'en extraire les principaux éléments d'analyse en vue d'alimenter la réflexion stratégique et opérationnelle du CDP et de ses partenaires sur le terrain.

Poursuite d'une étroite coordination avec les programmes de développement rural menés dans le Pool – L'Ircod a poursuivi en 2014 la concertation avec les organisations partenaires du développement agricole et rural dans le Pool : TGH, ID, Caritas. De nombreux partages d'expériences ont lieu tout au long des activités menées, ainsi que des participations croisées aux activités des projets (comités techniques, groupes de travail). Un comité de pilotage conjoint des 3 projets menés dans le Pool et appuyés par l'Union européenne s'est tenu en avril 2014, rassemblant plus de 80 participants.

Mise en place de groupes de travail thématiques – Ces groupes de travail réunissent agriculteurs, fermes pilotes et experts des différentes thématiques. Pour mémoire, en année 1, 6 groupes de travail se sont réunis (thématiques aliment de bétail, bovin, crédit). En année 2, 15 groupes de travail se sont réunis, dont 6 groupes de travail « aliment de bétail », 1 groupe de travail « crédit », 2 groupes de travail « aviculture » et 6 groupes de travail « bovin ».

Focus sur le volet bovin -Un travail approfondi a été mené sur le volet bovin, incluant la tenue de 6 réunions du groupe de travail bovin (composé de l'équipe projet, du CDP, du Centre de métayage bovin, des représentants des éleveurs, de la DDE...) et la mise en place d'un comité de pilotage du volet bovin. Ces rencontres ont permis de réfléchir et de proposer des éléments de renforcement du suivi du cheptel, notamment autour de l'élaboration d'une base de données collaborative et de l'amélioration des techniques de gestion des parcs.

Coordination avec le Centre de métayage bovin et le Centre d'appui technique de Mpassa – L'Action a renforcé en 2014 ses liens avec le CMB, organisme national d'appui à l'élevage bovin et avec le Centre d'appui technique bovin de Mpassa. La mise en place d'un groupe technique de travail sur le volet bovin et d'un comité de pilotage spécifique au volet bovin permet de renforcer la concertation et l'articulation des stratégies d'appui à l'élevage bovin.

Partenariat avec le Fonds d'appui à coûts partagés (Banque mondiale) – L'Action a mis en place un partenariat avec le FACP, dans le cadre du programme d'appui au développement économique du Congo, autour de l'axe formation. L'apport du FACP permet en effet de renforcer le volume des formations proposées par l'Action et d'augmenter le nombre de bénéficiaires. Ce partenariat permet également de favoriser l'articulation avec les programmes de développement nationaux, auquel l'Action vise à concourir.

Principaux résultats de l'Activité 4 :

- 26 groupements de producteurs (agriculteurs et éleveurs) suivis
- 242 bénéficiaires (dont 141 agriculteurs, 90 aviculteurs et 11 éleveurs bovins) sont membres d'une structure professionnelle (Union locale, GVA, GIEC), soit 32% des 740 producteurs ciblés par l'Action. Le résultat attendu à la fin de l'Action est de 70%.
- 6 Unions locales et 1 Union départementale impliquées dans tous les volets techniques (groupes de travail, sélection des bénéficiaires) et aux plateformes de concertation et de formation.
- 1 mission d'appui à la mise en place des GVA bovins
- 3 GVA bovins mis en place
- 3 GVA avicoles mis en place
- 15 groupes de travail organisés, dont 6 sur l'aliment de bétail, 1 sur le crédit, 2 sur l'aviculture, 6 sur l'élevage bovin
- 1 synthèse des diagnostics agraires
- Concertation en continu avec TGH, ID et Caritas
- Partenariat avec le FACP / PADE sur le volet formation
- Concertation renforcée avec le CMB, articulation avec la stratégie nationale d'appui à l'élevage bovin

2.2.7. Activité 5 : Animer l'organe public de concertation pour le développement rural du Pool

Activité 5.1. Création et animation d'un organe de concertation participatif et pérenne entre le Pool et les producteurs, associant le MINAGRI et les autres acteurs du monde rural

Animation de la plate-forme de concertation -L'Action a mis en place un organe de concertation (plateforme) qui réunit les partenaires stratégiques impliqués dans le développement agricole et rural du territoire : CDP, DDE, DDA, Fermes pilotes, Union départementale, Unions locales, Centre d'appui technique de Mpassa, ONG locales et internationales...

Pour rappel, en année 1, deux plateformes de concertation ont été organisées pour échanger sur les diagnostics agraires et les potentialités du territoire, notamment pour la production de maïs.

En année 2, deux plateformes de concertation ont été organisées, toutes deux sur la thématique de l'élevage bovin. La première a été tenue à l'issue de la mission d'expertise menée par l'AFDI en février 2014. Elle a mobilisé 37 personnes, dont 5 élus. La seconde a été organisée à la fin du stage d'appui à l'élevage bovin et a mobilisé 30 personnes, dont 2 élus.

Présidées et animées par le Président du CDP, ces rencontres ont permis aux partenaires d'échanger sur les contraintes rencontrées et les pistes de renforcement de la filière bovine.

Principaux résultats de l'Activité 5 :

- 2 plateformes de concertation organisées, mobilisant les partenaires suivants : CDP, DDE, DDA, Fermes pilotes, Unions locales, Centre d'appui technique de Mpassa, CMB, ONGs locales et internationales ...

2.2.8. Activité 6 : Appuyer le renforcement pérenne des capacités de maîtrise d'ouvrage du CD du Pool, depuis la définition jusqu'à la mise en œuvre de sa stratégie

Activité 6.1. Impliquer le technicien du Pool dans le pilotage de l'Action

Mise à disposition du Chef de projet adjoint – Pour mémoire, le Conseil Départemental du Pool et l'Ircod ont recruté un chef de projet adjoint (CPA) qui, à l'issue de l'Action, sera chargé du pilotage des projets agricoles du Conseil Départemental du Pool. Suite à la démission d'un premier CPA en 2013, un nouveau recrutement a été lancé. La personne choisie étant un fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture, les modalités de mise à disposition suivantes ont été mises en place après consultation de l'ensemble des partenaires, notamment l'Union européenne : le Ministère met le fonctionnaire à la disposition du CDP ; ce dernier met le fonctionnaire à disposition du projet. Le salaire du CPA est ainsi assuré en partie par le Ministère et en partie (indemnités) par le CDP, hors budget PROFAP. Le budget de l'Action a été modifié par avenant de manière à tenir compte de cette évolution.

Rôle du CPA - Le chef de projet adjoint est impliqué dans tous les volets de l'action : mise en œuvre, suivi, évaluation, coordination. Il participe à l'animation des groupes de travail thématiques, des groupes de vulgarisation agricole, des comités de pilotage et des plateformes de concertation qui réunissent les représentants des agriculteurs, les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat et l'ensemble des acteurs du développement rural du Pool. Il accompagne également les organisations agricoles (Unions locales, Union départementale) dans leur structuration.

Tout au long du projet, il rend compte de l'avancement de l'Action au CDP, il apporte appui et conseil en vue d'alimenter les choix et décisions politiques du CDP en matière de développement agricole. Il participe à l'élaboration du plan de développement rural départemental.

A l'issue du projet, il deviendra le conseiller agricole du CDP. Il sera en charge d'appuyer l'élaboration de la stratégie de développement agricole du CDP et d'assurer l'animation de la concertation avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ du développement agricole.

Intérim du Chef de projet – Le chef de projet adjoint a assuré pendant 3 mois l'intérim du chef de projet du PROFAP. En effet, suite au désistement du candidat retenu pour remplacer le chef de projet, le PROFAP a connu une période de transition, pendant laquelle la coordination globale a été confiée au chef de projet adjoint, sous la supervision de la chargée de mission Congo au siège de l'Ircod. Cette période d'intérim a permis de responsabiliser le CPA sur l'ensemble des volets de l'Action.

Difficultés rencontrées – Du fait de la non-disponibilité budgétaire au niveau du CDP en 2014 (période pré-électorale, gel des budgets du département), le CDP n'a pas pu assurer le paiement des indemnités du CPA depuis septembre 2014.

Activité 6.2. La formation du technicien des services du conseil départemental du Pool

Formation dans l'action – Le CPA, futur responsable du service agricole du CDP (à l'issue de l'Action) est formé en continu tout au long de l'Action. Il est en effet appuyé par le chef de projet, qui lui confie des tâches et des responsabilités tout en l'accompagnant dans ses différentes missions. L'Ircod a confié au CPA l'intérim du chef de projet pendant 3 mois (juillet – septembre 2014), sous la supervision de la chargée de mission Congo du siège. Le CPA a ainsi pu aiguiser ses capacités de pilotage et de coordination de l'Action.

Mission d'échanges et de formation en Alsace – Le CPA a effectué une mission de 15 jours en Alsace en mai 2014, lors de laquelle il a pu appréhender la structuration du monde agricole alsacien sous ses multiples aspects. Il a rencontré les organisations professionnelles agricoles, les syndicats, les collectivités territoriales impliquées dans le développement agricole, les producteurs. Il a pu mesurer l'articulation entre les différents acteurs et le rôle de pilotage et de concertation des collectivités locales. Sa mission lui a permis d'alimenter sa réflexion sur son futur rôle de conseiller agricole au sein du CDP et d'élaborer des pistes de travail en vue de la mise en place d'une stratégie et d'outils de développement agricole au niveau du CDP.

Activité 6.3. Appui à l'animation par le CDP du Comité de pilotage et de la plateforme de concertation

Comité de pilotage – Un comité de pilotage conjoint aux 3 projets d'appui au développement agricole du Pool s'est tenu le 18 avril 2014. Il a mobilisé plus de 80 participants, représentant les acteurs locaux et les institutions partenaires. Le Comité de pilotage a été présidé par le Président du CDP.

Plateformes de concertation et de formation – Au cours de l'année 2, deux plateformes de concertation, dont l'une était également une plateforme de formation, ont été organisées et ont été présidées par le CDP. Ces rencontres se sont focalisées principalement sur le volet bovin, sur les aspects de suivi technique, de structuration et de formation.

Participation aux groupes de travail – Le CDP est impliqué dans les groupes de travail et comités techniques organisés dans le cadre de l'Action. 15 groupes de travail ont été organisés en 2014.

Mobilisation en continu – Des réunions mensuelles entre l'équipe de l'Action et le CDP permettent d'assurer une mobilisation et une implication en continu du CDP dans le pilotage de l'Action et dans la concertation avec les parties prenantes. La mission en Alsace du CPA a également permis d'alimenter la réflexion stratégique du CDP pour la mise en place de sa politique agricole concertée.

Elections départementales - Le changement d'élus à la tête du CDP en septembre 2014 (suite aux élections départementales) a nécessité un temps de passation et de réappropriation de l'Action. Plusieurs réunions se sont tenues entre l'équipe de l'Action et les nouveaux élus du CDP afin d'assurer au mieux la transition et de maintenir un haut niveau d'implication de la collectivité.

Activité 6.4. Elaborer un bilan-diagnostic et préparer un programme stratégique à l'échelle du département

Diagnostics agraires – Les partenaires ont mené avant l'Action un important travail de diagnostic de terrain, en collaboration étroite avec Triangle Génération Humanitaire, Initiative développement et Caritas Congo. Ces diagnostics ont permis de collecter une importante documentation qui constitue une base indispensable pour l'élaboration d'une stratégie de développement agricole.

Synthèse des diagnostics agraires - En 2014, l'Ircod a réalisé une synthèse de ces diagnostics agraires, afin d'en extraire les principaux éléments d'analyse en vue d'alimenter la réflexion stratégique et opérationnelle du CDP et de ses partenaires sur le terrain. Des pistes de travail ont été identifiées et permettront de bâtir la programmation stratégique pour le développement agricole dans le département.

Restitution de la mission du CPA – La mission en Alsace du CPA en mai 2014 lui a permis d'appréhender le tissu d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre d'une politique agricole sur un territoire. En tant que futur conseiller agricole du CDP, il a pu identifier au cours de sa mission des points de réflexion et des pistes de travail en vue de la mise en place d'une politique de développement agricole sur le territoire du Pool. Il en a fait part aux élus du CDP lors d'une réunion de restitution organisée à son retour de mission ainsi que dans son rapport de mission.

Principaux résultats de l'Activité 6 :

- Chef de projet adjoint mis à disposition par le CDP, futur conseiller agricole du CDP
- CPA impliqué dans tous les volets de l'action, formé en continu
- 1 mission du CPA en Alsace, dont la restitution en direction des élus du CDP a contribué à la réflexion stratégique du département
- 1 synthèse des diagnostics agraires a permis d'identifier des pistes de réflexion stratégique pour le CDP
- Le CDP pilote la concertation territoriale, anime le Comité de pilotage, les plateformes de concertation et de formation, participe aux groupes de travail
- Les nouveaux élus du CDP sont mobilisés et impliqués dans le projet

2.2.9. Activité 7 : Evaluer, capitaliser et diffuser les meilleures pratiques en termes de stratégies de développement agricole, de techniques et filières de production céréalières et d'élevage, d'organisation des acteurs publics et société civile

Activité 7.1. Les études d'évaluation et de capitalisation, audit financier

Suivi-évaluation - Un dispositif de suivi-évaluation en continu de l'Action est mis en place. Un suivi technique est opéré sur le terrain, permettant l'actualisation en continu des bases de données du projet (tableaux de suivi des indicateurs objectivement vérifiables). Des notes détaillant l'état d'avancement des activités sont produites régulièrement.

Capitalisation en continu - Un processus de capitalisation des pratiques et leçons apprises du projet est amorcé depuis le début de l'Action et s'intègre dans le cadre d'une démarche globale de capitalisation menée par l'Ircod sur l'ensemble de ses projets. Un projet de capitalisation a été élaboré pour l'Action et 3 fiches de capitalisation ont été élaborées : fiche sur l'appui aux fermes pilotes, fiche sur la filière maïs, fiche sur la filière avicole. Ces fiches sont des supports de travail, qui seront amendées et complétées au fur et à mesure de l'Action. Elles permettent de garder la mémoire des processus et des méthodes de travail, d'en tirer des leçons utiles pour le projet et pour les partenaires.

Le travail de capitalisation mené dans le cadre de l'Action a fait l'objet d'une présentation en direction des équipes et des partenaires alsaciens de l'Ircod lors des Journées d'Eté de l'Institut en septembre 2014 et lors d'une réunion des membres du Fonds régional de Coopération de l'Ircod, en décembre 2014.

Audit financier – Afin d'accompagner le suivi administratif et financier de l'Action, un audit-conseil a été programmé en année 2. Le cabinet GKM contracté pour réaliser l'audit financier de l'Action a été mandaté pour réaliser un audit en cours de mise en œuvre, visant à former et à conseiller l'équipe projet. La documentation à auditer a été transmise et 3 jours de formation-conseil sont programmés. Prévue initialement fin 2014, cette formation a été reportée à mars 2015.

Difficultés rencontrées et modifications – La mobilisation du cabinet GKM a rencontré un certain nombre de contraintes (nombreuses relances, manque de réactivité). Une avance de rémunération a dû être effectuée afin que le cabinet commence à réaliser son audit-conseil.

Les notes de suivi réalisées par l'équipe de l'Action, initialement produites mensuellement, sont désormais produites bimestriellement.

Activité 7.2. Les séminaires d'ouverture et de clôture de l'action

Pour mémoire, le séminaire d'ouverture de l'Action a été organisé en avril 2013.

Activité 7.3. La publication de l'étude de capitalisation et la vulgarisation des fiches techniques

n/o

Activité 7.4. Réalisation de fiches techniques

Production de supports de vulgarisation et de diffusion –Au cours des années 1 et 2, l'Action a produit et mis à jour les supports suivants :

- 4 documents de formation technique : guide de formation élevage bovin, guide de formation élevage avicole, guide de formation production maïs, guide de formation des animateurs paysans
- 3 fiches de capitalisation : fermes pilotes, aviculture, production maïs
- 7 fiches techniques sur l'élevage bovin : généralités sur les bovins, manipulation et suivi du cheptel, reproduction, alimentation, maîtrise des feux, brûlis et parcelles, chargement et cartographie des parcs
- 1 synthèse des diagnostics agraires

Ces supports sont mis à la disposition des partenaires et des bénéficiaires de l'Action.

Principaux résultats de l'Activité 7 :

- 1 comité de pilotage nord et 1 comité de pilotage sud
- Dispositif de suivi-évaluation en continu
- Processus de capitalisation en continu des leçons apprises : un projet de capitalisation, 3 fiches de capitalisation
- 4 documents de formation techniques opérationnels, dont 1 nouveau guide élaboré en année 2
- 7 fiches techniques sur l'élevage bovin
- 1 synthèse des diagnostics agraires

2.3. Activités planifiées qui n'ont pas pu être mises en œuvre

Activité 1.1. Formation et suivi des éleveurs et agriculteurs

- Filière bovine

La formation et le suivi des nouveaux éleveurs bovins identifiés en année 2 n'ont pas été réalisés, en raison de la non-livraison des bêtes commandées pour l'année 2. En effet, pour être pertinente et utile, la formation des éleveurs est programmée juste avant la remise des bovins. Or, cette dernière n'a pas été réalisée en année 2 (prestataire n'ayant pas rempli son engagement, contrat résilié, appel d'offres relancé).

- Filière avicole

Les 6 sessions de formation programmées en direction des éleveurs avicoles au titre de l'année 2 n'ont pas été réalisées, en raison d'une part, des contraintes administratives liées à la mise en place du partenariat avec le FACP / PADE (délais de validation, changements dans les modalités de décaissement et conventionnement) et d'autre part, en raison du retard pris dans la production effective de poussins permettant d'approvisionner les bénéficiaires.

Le suivi des aviculteurs formés en 2013 n'a pas pu être réalisé car les aviculteurs n'ont pas reçu de cheptel, du fait des difficultés et du retard pris dans la production de poussins.

- Filière provende

Les 6 sessions de formation des agriculteurs, prévues en 2014, et les 2 sessions de formation des fermes pilotes à la production d'aliment de bétail n'ont pas été réalisées en raison des contraintes administratives liées à la mise en place du partenariat avec le FACP / PADE.

- Fermes pilotes

Deux sessions de formation complémentaire des animateurs paysans des fermes pilotes ont été ajoutées à la programmation 2014, des besoins importants en termes de renforcement des capacités ayant été diagnostiqués. Elles n'ont pas pu être réalisées en raison des contraintes administratives liées à la mise en place du partenariat avec le FACP / PADE.

Activité 1.2. Création d'un centre de formation

La construction du centre de formation de Voka, pilotée par la Fondation marianiste n'a pas été réalisée en 2014. L'appui apporté par l'Action à la mise en place de ce centre se poursuivra au cours de l'année 3.

La plateforme de réflexion autour de la formation professionnelle prévue en 2014, est reportée en 2015.

Activité 1.3. Mise en place et animation de groupes de vulgarisation agricole (GVA)

La mission AFDI d'appui à la mise en place des GVA avicoles, initialement prévue en année 1 puis reportée en année 2, a été reportée au début de l'année 3 du fait des contraintes de calendrier des experts et du retard pris dans le lancement des élevages avicoles.

Toutefois, 3 GVA avicoles ont pu être amorcés sur le terrain et seront consolidés dès l'année 3.

Activité 2.2. Gérer l'approvisionnement en animaux reproducteurs

- Filière bovine

Les 40 bovins commandés au titre de l'année 2 n'ont pas été livrés, le fournisseur n'ayant pas respecté ses engagements contractuels. La mise en métayage n'a donc pas pu avoir lieu et les éleveurs identifiés en 2014 n'ont pas été approvisionnés en cheptel.

- Filière avicole

Du fait d'un certain nombre de difficultés techniques, la reproduction du cheptel avicole mis en place au début de l'année 2 n'a pas été pleinement réalisée, et les bénéficiaires identifiés au cours de l'année 1 n'ont pas pu être approvisionnés.

Une mission d'expertise AFDI prévue au tout début de l'année 3 permettra d'auditer la filière et de diagnostiquer les contraintes rencontrées afin de relancer la production dans les meilleurs délais.

2.4. Evaluation des résultats de l'Action atteints jusqu'à présent

2.4.1. Impacts au regard des objectifs de l'Action

Objectif 1 – Relance du secteur agricole et augmentation des capacités de production agricole

Les activités menées dans le cadre de l'Action ont permis d'amorcer la remise en production dans les domaines de l'élevage bovin et avicole et dans la production céréalière, qui étaient des secteurs économiques sinistrés avant le démarrage du projet. Cette relance est menée à travers la formation et l'accompagnement des éleveurs, couplés à la mise à disposition de cheptels et de semences.

En ce qui concerne l'élevage bovin, 20 élevages ont été mis en place et sont suivis tous les 45 jours par le projet, 20 éleveurs disposent d'une relative maîtrise technique de l'élevage et 10 éleveurs complémentaires ont été identifiés et sont en attente d'approvisionnement et de formation. L'Action a mis en métayage 43 bovins (cheptel de l'année 1)² et suit un total de 77 bovins (34 ont été mis en place dans le cadre d'un programme antérieur à l'Action). Le renforcement du cheptel en année 2 a été retardé du fait de la non-livraison de 40 bovins commandés en juin 2014. Le cheptel a en outre rencontré des contraintes techniques (maladies, mortalité, complexité de bien faire respecter les modalités de gestion du troupeau – mise en sécurité etc.).

Sur le plan de l'accompagnement, le volet bovin a cependant connu un important renforcement au cours de l'année 2, avec la réalisation d'une mission d'expertise et d'un stage qui ont contribué à renforcer l'accompagnement de cette filière, et avec la mise en place d'une collaboration étroite avec le Centre de métayage bovin en vue d'un appui conjoint et structuré à la formation des éleveurs et au suivi des élevages.

Il s'agit d'une filière complexe, tant sur le plan technique qu'économique, et qui s'inscrit nécessairement dans le long terme. L'appui apporté par l'Action a déjà permis de créer une dynamique positive et de former des éleveurs et des personnes ressources sur le terrain. Les perspectives sur ce volet incluent le renforcement du suivi vétérinaire et génétique du cheptel, le renforcement des formations des éleveurs et bouviers et le renforcement de la structuration des éleveurs.

Sur le volet avicole, 100 éleveurs ont été formés et 100 éleveurs supplémentaires ont été identifiés et sont en attente de formation. Seuls 50 éleveurs ont été approvisionnés en cheptel et ont été suivis dans leur production. La filière avicole est en effet confrontée à d'importants facteurs contraignants : contrainte d'accès à l'aliment de bétail (céréales et compléments), difficultés de réaliser un accoupage efficient avec les dispositifs existant sur place.

Un cheptel de race améliorée a été implanté en début d'année 2, mais n'a pas donné de bons résultats de reproduction du fait des difficultés d'accoupage. Afin de répondre en partie à cette contrainte, des couveuses électriques sont en cours d'implantation (avec la contrainte d'un accès suffisant à l'électricité, les programmes d'électrification locale n'ayant pas été finalisés sur les sites pressentis pour l'implantation des couveuses).

Une expertise française est programmée en début d'année 3 pour diagnostiquer précisément la filière et formuler des recommandations visant à renforcer les actions mises en place. Malgré les

² Dont 3 taurillons mis en métayage par le Centre de métayage bovin.

difficultés, une dynamique a pu être enclenchée sur le terrain avec l'émergence de quelques éleveurs leaders dans la production avicoles et le démarrage, même modeste, d'une économie locale tournée autour de l'achat des œufs et des poussins, contribuant à l'augmentation globale de la production agricole et au renforcement de la sécurité alimentaire sur le territoire.

Sur le plan de la production céréalière, les résultats sont encourageants et positifs. 200 agriculteurs ont à ce jour été impliqués dans l'Action, 12 bourses agricoles ont été organisées, enclenchant une démarche de concertation économique locale autour des prix et des quantités à produire. 2,5 t de semences ont été distribuées en 2013 et 1,5 t en 2014. Le bilan de la campagne 2014 est encourageant, avec une production de maïs de 50 tonnes sur les 6 districts, dont : 5 t pour le district de Louingui (à partir d'une dotation initiale de 520 kg de semences) ; 1,3 t pour le district de Loumo (dotation initiale 220 kg) ; 764 kg pour Boko (dotation initiale 260 kg) ; 1,4 t pour Kinkala (dotation initiale 420 kg) ; 32 t pour Mindouli (dotation initiale 520 kg) ; 10 t pour Kindamba (dotation 485 kg).

A travers les formations et l'appui conseil mené par l'Action, une expertise technique agricole locale est en train de se constituer, répondant à l'un des enjeux majeurs du secteur avant le projet. Il est en effet essentiel que le territoire puisse disposer de personnes ressources sur les différentes filières. Le volet formation et renforcement des capacités techniques est l'une des priorités pour l'année 3 du projet, et permettra notamment de consolider la formation des animateurs paysans chargés du suivi-conseil sur le terrain, ainsi que celle d'auxiliaires vétérinaires en appui à l'élevage bovin. Cette expertise technique est essentielle à la durabilité du projet et à la relance pérenne du secteur agricole.

L'Action accompagne la structuration des éleveurs et des agriculteurs, à travers une démarche locale et spécifique à chaque filière. Son intervention complète et renforce les démarches menées nationalement (notamment pour la structuration des éleveurs bovins) ou localement par d'autres organisations.

Objectif 2 – Implication et engagement des acteurs du développement agricole

D'importantes avancées ont été réalisées dans l'implication et l'engagement d'un nombre croissant d'acteurs du développement agricole dans le Pool.

Les structures congolaises sont impliquées dans la définition des stratégies et la mise en œuvre des actions de développement agricole à travers les comités de pilotage (26 structures congolaises ont participé au séminaire d'ouverture du Profap, 32 structures congolaises ont participé au comité de pilotage de l'année 2), les plateformes de concertation (6 structures en année 1, 10 structures en année 2) et de formation (6 structures en année 2, contre 13 en année 1), les bourses agricoles, GVA et les groupes de travail thématique.

Deux ONG internationales sont également mobilisées et parties prenantes de l'Action (Triangle génération humanitaire, Initiative développement).

Au total, 43 rencontres ont été organisées dans le cadre de l'Action, dont 23 au cours de l'année 2.

Les structures participantes sont : le Conseil Départemental du Pool, La Direction Départementale de l'Agriculture, la Préfecture du Pool, la sous -Préfecture de Kinkala, la mairie de Boko, la Direction Départementale de l'Elevage, la Direction des Statistiques, la Direction Départementale des Collectivités locales, l'Agence de Développement du Pool, le Centre de Métyage Bovin, le centre d'appui technique de Mpassa, le PRODER, l'Union Départementale des Producteurs, les

Unions locales de Producteurs de Louingui, Kinkala, Boko, Loumo, Mindouli, Kindamba, les Comités de développement local de Louingui et Boko, le Groupement de Massounda, la Coopérative agricole de Kiazzi, l'Union des Producteurs d'aliment de bétail, la ferme pilote de Nkounkou, la ferme pilote de Dihoulou, la Communauté Marianiste de Voka, la MUCODEC Kinkala et Brazzaville, le Centre de formation de Loukoko, le Collège de formation agricole de Boko, Caritas Kinkala, Caritas Brazzaville, la fondation Niosi, Congolaise terre des Hommes (CTHA), le CCOD, le Fojep développement (centre de formation de Loukakou), les Sœurs de la Divine Providence, l'association Létou Emba, Bio Agro Service, Agro Sud Brazzaville, les producteurs et groupements bénéficiaires du PROFAP.

Objectif 3 – Gouvernance et concertation entre les acteurs publics et le monde agricole

Au cours de l'année 2, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine agricole dans le département du Pool, qu'ils soient des institutions ou des acteurs privés, ont été impliqués dans les plateformes de concertation (10 structures congolaises, les représentants des agriculteurs et les fermes pilotes) et y participent activement. Ces plateformes de concertation où sont débattues les problématiques agricoles, permettent au Conseil départemental du Pool de piloter le développement rural de son territoire à travers une démarche de concertation et d'échange.

Les 2 plateformes de concertation menées en année 2, ont été consacrées au volet bovin, qui constitue l'une des priorités dans le domaine de l'élevage et de l'agriculture sur le territoire et au plan national. Les plateformes ont permis d'échanger autour du diagnostic de l'élevage bovin appuyé par l'Action, et de définir des pistes d'accompagnement renforcé pour la professionnalisation et la viabilité économique et technique de la filière.

Le chef de projet adjoint, mis à la disposition de l'Action par le Conseil Départemental du Pool, assure le lien entre les représentants des agriculteurs, les services Déconcentrés de L'Etat (DDE et DDA) et le Conseil Départemental du Pool. Futur conseiller agricole, il est formé en continu tout au long de l'Action et impliqué pro-activement dans tous les aspects du projet. Il a réalisé en année 2 une mission d'échanges et de formation en Alsace, qui lui a permis d'appréhender le fonctionnement institutionnel et la gouvernance du monde agricole en Alsace. Il en a retiré des pistes de réflexion et d'action qui ont été présentées aux élus du Pool et ont contribué à alimenter la réflexion stratégique de la collectivité.

La réalisation d'une synthèse des diagnostics agraires menés en 2012-2013 (hors Action) a également permis de faire émerger des points d'attention et de réflexion, en vue d'alimenter la stratégie agricole du Département.

Le processus de gouvernance et de pilotage concerté du développement agricole est donc mis en place et continuera d'être consolidé tout au long de l'Action avec comme objectif son institutionnalisation progressive sous le leadership du Pool (portage politique et mise en place d'un service technique dédié).

2.4.2. Difficultés et risques rencontrés

Sur le plan administratif, l'Action a été confrontée à un certain nombre de difficultés au moment de son démarrage, notamment pour l'obtention de certains documents au niveau de l'administration nationale. Ces difficultés ont mobilisé l'équipe et impacté la réalisation des activités techniques. L'Année 2 a permis de finaliser un certain nombre de démarches, notamment pour l'obtention du numéro d'immatriculation de l'Ircod et le paiement rétroactif des charges.

Sur le plan des ressources humaines, deux changements importants au sein de l'équipe projet ont eu lieu (chef de projet adjoint en année 1, chef de projet en année 2), nécessitant des réajustements opérationnels et administratifs ainsi que des temps de réappropriation.

Sur le plan institutionnel, les élections départementales tenues au Congo en septembre 2013 ont amorcé une transition au sein du Conseil départemental du Pool. La mobilisation de la nouvelle équipe élue a été effectuée et a également nécessité un temps d'adaptation. Un nouveau référent technique sera nommé en février 2015. Le gel budgétaire imposé aux collectivités avant les élections et l'attente des nouvelles dotations financières pour 2015 ont impacté le versement de la quote-part du CDP, ainsi que la rémunération (par le CDP) du chef de projet adjoint.

Sur le plan opérationnel, l'Action est confrontée au décalage entre les capacités administratives de certains fournisseurs et les exigences des bailleurs, qui ont nécessité d'importants efforts d'accompagnement. Ceci est lié aux caractéristiques d'intervention du projet (travail avec des fournisseurs locaux, dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage). En outre, les fournisseurs et prestataires peinent à respecter leurs engagements et nécessitent un suivi très rapproché. Le projet paie le fournisseur à la livraison, ce qui permet de réduire le risque financier.

La filière bovine a été impactée par la non-fourniture de 40 bovins commandés à l'issue d'un appel d'offres, suite à l'impossibilité pour le fournisseur de s'approvisionner en bêtes de République démocratique du Congo, comme initialement prévu (du fait des tensions entre les deux pays). Les éleveurs n'ont donc pas pu être fournis ni formés.

Ceci reflète la complexité de l'approvisionnement bovin, dans un contexte de relance de la filière : difficulté à trouver des fournisseurs disposant d'importantes quantités de bovins, faible suivi génétique des cheptels (consanguinité).

Sur le volet avicole, la production de poussins a rencontré des difficultés liées aux contraintes d'accès à l'aliment dans les zones reculées, aux contraintes techniques de l'accoupage (couveuses traditionnelles non fonctionnelles, accès insuffisant à l'électricité pour faciliter la mise en place de couveuses électriques). L'Action a acheté des couveuses électriques, qui sont en cours de positionnement dans les fermes (avec la contrainte de l'accès à l'électricité, les projets d'électrification étant parfois retardés sur le terrain).

La mise en place d'un partenariat avec le FACP / PADE (Banque mondiale) permettant de renforcer le volet formation a été confrontée à quelques complexités administratives (mise en place puis changements dans les modalités opérationnelles du cofinancement). Ceci a engendré des retards dans la mise en œuvre effective des formations des bénéficiaires. Ces retards devront être rattrapés en année 3.

Les principaux risques pour la réussite des activités lancées sont :

- **Risque climatique** : le maïs mis en culture doit bénéficier d'une pluviométrie suffisante pour avoir des résultats satisfaisants au moment de la récolte.
- **Risque sanitaire** : les animaux distribués (bovins et volailles) doivent être convenablement entretenus et suivis pour rester en bonne santé et entrer en production. Le suivi-qualité des bovins est particulièrement complexe, le fournisseur ne pouvant toujours garantir l'état sanitaire des bêtes après un voyage long et pénible (absence de cheptel de proximité, mauvais état des infrastructures et des moyens de circulation). Une fois en place, les bêtes nécessitent également un important suivi par les bouviers, suivi qui nécessitera d'être renforcé. L'Action a identifié les besoins urgents et importants de formations complémentaires pour améliorer la conduite de l'élevage, à travers les gestes et soins de base.
- **Transporteurs** : L'identification de transporteurs fiables et à des prix raisonnables est difficile. Il existe peu de transporteurs et la demande est importante. Les prix pratiqués sont exorbitants, et les transporteurs ne sont pour la plupart pas intéressés à contractualiser et à s'engager dans la durée. Un processus d'appui à la contractualisation a toutefois été mis en place par l'Action.
- **L'insuffisante assimilation des formations par les bénéficiaires constitue un risque** : le projet a développé une série d'outils qui permettent aux bénéficiaires, appuyés par les animateurs, de revoir leurs connaissances (supports de formation). Le processus de suivi mis en place permet également d'assurer une formation dans l'action, qui consolide l'assimilation des contenus techniques sur le terrain. Le programme renforcé de formation permettra dès l'Année 3 de consolider et de fixer les acquis.
- **L'implication continue des fermes pilotes dans toutes les activités initiées et notamment dans le suivi-conseil technique des bénéficiaires** est un facteur clef du projet. Une implication insuffisante constituerait un risque. Afin de réduire ce risque, un effort important est consenti pour mobiliser les fermes de manière concrète et les appuyer à travers un suivi régulier sur le terrain. Un processus de conventionnement permet également d'encadrer et de formaliser cette implication. Il sera encore consolidé en Année 3, afin notamment d'améliorer et de renforcer le lien entre les fermes pilotes et les bénéficiaires, essentiel pour la structuration des filières sur les territoires.
- **L'incertitude concernant les moyens dont pourra disposer le CDP** dans les années à venir pour poursuivre le projet et maintenir son engagement dans le développement agricole constitue également un risque pour la pérennité de l'Action.

2.4.3. Contrats de plus de 10 000 € attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de reporting

Type de contrat	N° et Nom du contrat	Montant en FCFA	Montant en Euros	Procédure suivie	Non contractant du
Fournitures	N°10 Achat de 40 Bovins	20 600 000	31 404	Négociée concurrentielle	Miafouna / Club pour le développement rural

Ce contrat a été résilié le 5 décembre 2014, le prestataire n'ayant pas respecté les délais pour la fourniture des biens. Un nouvel appel d'offres a été lancé en janvier 2015 pour la même prestation.

2.5. Plan d'action mis à jour

Programmation PROFAP Année 3													
Activités	Année 3												Organismes responsables dans la mise en œuvre
	Semestre 5						Semestre 6						
	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	
1. Former et accompagner 700 agriculteurs et éleveurs													
1.1 Formation et suivi des éleveurs et agriculteurs													Ircod/CDP, DDE, DDA, Chefs de secteur, UL,
1.1.1. Appuyer, former et suivre 40 éleveurs de la filière bovine													Ircod/CDP, fermes pilotes, DDE, prestataire,
1.1.2. Appuyer, former et suivre 350 éleveurs de la filière avicole													Ircod/CDP, fermes pilotes, DDE, prestataire,
1.1.3. Appuyer, former et suivre 100 agriculteurs / an													Ircod/CDP, unions locales, DDA, fermes
1.2. Création d'un Centre de formation professionnelle et d'une plateforme de formation professionnelle													
1.2.1. Créer un centre de formation professionnelle accessible à tous publics													Marianistes, Afdi, Ircod / CDP, Lycées
1.2.2. Créer une plateforme de formation pour la mise en synergie des formations dispensées par d'autres organismes dans le département													Ircod/CDP, DDA, DDE, Caritas, Marianistes, Centre de formation Loukoko, Centre de
1.3. Mettre en place et animer des GVA													Ircod/CDP, DDA, DDE, AFDI, prestataires
1.4. Recherche développement en techniques culturales et d'élevage													Ircod/CDP, CRAL, IDR, Ferme Voka, lycées
2. Faciliter l'accès des 700 exploitations aux moyens techniques, vétérinaires et financiers adaptés													
2.1. Aider à la définition et à la mise en place d'équipements de stockage et de transformation													Ircod/CDP, fermes pilotes, banque
2.2. Gérer l'approvisionnement en animaux reproducteurs													
2.2.1. Filière bovine													Ircod/CDP, ferme voka, prestataires
2.2.2. Filière avicole													Ircod/CDP, fermes pilotes, prestataires
2.3. Mettre en place une pharmacie vétérinaire par district													Ircod/CDP, unions locales, DDE
2.4. Faciliter l'accès au crédit rural													Ircod/CDP, Mucodec, DDE, DDA

3. Partenaires et autres coopérations

3.1. Evaluation des relations entre les partenaires formels de l'Action

Le Conseil Départemental du Pool³, partenaire formel de l'Action, est très impliqué et actif dans la mise en œuvre et le suivi de l'Action. Il assure un véritable rôle de Co - pilote de l'Action, et préside les évènements de concertation organisés dans le cadre du projet, notamment le séminaire d'ouverture, les comités de pilotage annuels et les plateformes de concertation.

Une réunion entre le Représentant de l'Ircod et le bureau du CDP est tenue mensuellement ou bimensuellement afin de faire état de l'avancement des activités et de définir les stratégies d'action. Le CDP est signataire des conventions opérationnelles avec les différents partenaires techniques de l'action. Le conseiller économique du CDP, référent technique du projet au sein du CDP, est chargé du suivi des activités et rend compte aux élus du CDP de l'avancement de l'action.

Depuis septembre 2013, le CDP met à la disposition du projet un chef de projet adjoint (qui est un fonctionnaire d'Etat détaché au sein de la collectivité). Le CDP prend en charge, hors budget de l'Action, les indemnités du CPA. Ce dernier deviendra à terme le conseiller agricole du CDP et sera intégré à l'organigramme de la collectivité. Sa formation et son implication en continu tout au long de l'Action constitue un facteur déterminant de l'institutionnalisation d'une stratégie de développement agricole au sein du CDP.

Tout au long de l'année 2, le CPA a renforcé ses capacités et pris des responsabilités additionnelles en termes d'articulation entre l'Action et le CDP, d'animation et de concertation avec les partenaires du terrain.

L'année 2 a été marquée par la tenue des élections départementales au Congo et par une alternance au sein des élus du CDP. Le changement à la présidence du CDP a nécessité un temps de réappropriation du projet et de la coopération. Un point d'étape institutionnel est programmé au tout début de l'année 3 avec les nouveaux élus du CDP, lors d'une mission menée par le siège de l'Ircod.

D'autre part, en raison du gel budgétaire imposé aux collectivités congolaises en prévision des élections, le CDP n'a pas été en mesure de verser sa participation 2014 au projet, ni sa contribution additionnelle visant à couvrir les indemnités du chef de projet adjoint. Le vote budgétaire programmé en février 2015 devrait permettre de débloquer ces versements.

3.2. Evaluation des relations entre l'Ircod et les autorités étatiques congolaises

L'Ircod entretient de bonnes relations de coopération avec la Direction de l'Agriculture et de l'Elevage qui est étroitement associée à l'Action et participe à l'ensemble des activités.

Les services de la DDE ont notamment été impliqués, en année 2, dans la mise en place d'une nouvelle base de données de suivi des cheptels bovins et d'une cartographie des parcs bovins.

³ Pour mémoire, l'Ircod, le CDP et la Ville de Ribeauvillé ont signé en 2013 une convention cadre de coopération décentralisée.

En année 2, une collaboration renforcée a été menée avec le Centre de métayage bovin (CMB), organisme étatique chargé de l'appui à l'élevage bovin, et le Centre d'appui technique de Mpassa. Il s'agit pour l'Action d'une collaboration stratégique, qui permettra de renforcer le volet bovin du projet et de l'inscrire en étroite articulation avec les stratégies nationales.

Comme en année 1, les relations sont souvent complexes avec les services sollicités pour des questions administratives (et qui connaissent peu ou pas l'Action). Dans ces cas, les procédures sont souvent longues et inefficaces : renvoi d'un organe à l'autre, lenteur, absence des responsables. De longues démarches ont ainsi été menées, en année 1 et 2 avec la Direction Départementale des Services Préfectoraux, les services des impôts ou encore la CNSS.

3.3. Description des relations entre l'Ircod et les autres organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'Action

L'association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI 67) est associée à l'action. Elle apporte son expertise tout au long du projet, via des rencontres régulières avec le siège de l'Ircod et participe au comité de pilotage nord organisé chaque année dans le cadre de l'Action. L'AFDI mobilise ses membres, les organisations professionnelles agricoles alsaciennes, afin de pouvoir fournir à l'Action une expertise sur les différents volets d'intervention.

Une mission d'expertise a ainsi été organisée au cours de l'année 2 sur le volet bovin, permettant de diagnostiquer les besoins des éleveurs / bouviers, de lancer les GVA bovins et de formuler des recommandations pour consolider les activités menées sur cette filière. Une mission de 2 experts avicoles est programmée pour le début de l'année 3.

L'AFDI a co-organisé et co-animé l'accueil du chef de projet adjoint en Alsace en mai-juin 2014, mobilisant les organisations professionnelles agricoles membres de son réseau ainsi que les agriculteurs et éleveurs du territoire. L'Assemblée générale de l'AFDI s'est tenue au cours de la mission du CPA en Alsace et a permis d'échanger avec les membres de l'AFDI sur les avancées du projet.

La Fondation marianiste est associée à l'action. Elle est représentée sur le terrain par les Frères marianistes, gestionnaires de la Ferme de Voka. Elle participe aux comités de pilotage Nord et Sud, ainsi qu'à certains groupes de travail ou plateformes de concertation sur le terrain. Les Frères Marianistes basés à Voka sont impliqués dans le suivi des éleveurs et des agriculteurs de leur district (Boko) et dans la fabrication d'aliment de bétail.

Un centre de formation agricole doit être mis en place à Voka, financé par la Fondation marianiste. A travers l'Action, l'Ircod appuie les Marianistes dans la réflexion préalable à la mise en place du centre et dans la préparation et la mise en place du programme de formation.

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Alsace (DRAAF) a apporté une participation ponctuelle pour une mission d'expertise en année 1 pour la réalisation d'un diagnostic préalable à la mise en place d'un centre de formation agricole à Voka. Elle a également activement participé à l'accueil du chef de projet adjoint en Alsace au cours de l'année 2, ainsi qu'aux réunions organisées par l'Ircod en Alsace (notamment comité de pilotage nord).

La Direction Départementale de l'Agriculture et la Direction Départementale de l'Elevage du Pool sont impliqués dans le pilotage de l'action à travers leur participation aux comités de pilotage, plateformes, groupes de travail. Ils participent également à la mise en œuvre de l'action grâce à leurs agents de terrain pour l'identification/sélection des bénéficiaires, le suivi des

bénéficiaires et la formation. Souvent limités par leurs moyens, elles sont néanmoins actives et motivées sur la conduite de l'action.

Les ONGs internationales travaillant dans le département du Pool (Initiative Développement, Triangle Génération Humanitaire, Caritas, Congolaise Terre des Hommes Association) participent également aux comités, plateformes et groupes de travail, dans une démarche de concertation et de réflexion conjointe. Le Comité de pilotage 2014 a été organisé conjointement par ID, TGH et l'Ircod, sous l'égide du CDP. La réalisation conjointe d'une cartographie des points de vente d'intrants vétérinaires est également prévue, qui couvrira l'ensemble du Département du Pool.

Les 6 Fermes pilotes sont impliquées à tous les niveaux de l'action. Sur les volets techniques, elles appuient l'identification des bénéficiaires, la formation, le suivi technique, la production d'aliment de bétail, la production de poussins. Elles participent au pilotage de l'action : comités de pilotage et groupes de travail. La réussite de l'action est très dépendante de leur implication, qui est bonne dans l'ensemble. En 2014, un travail renforcé a été mené avec les fermes afin d'améliorer la qualité du suivi dont elles sont chargées sur le terrain. En effet, les fermes ont rencontré des difficultés pour assumer la complexité des tâches confiées, en particulier sur le volet de suivi et d'appui conseil aux bénéficiaires. L'une des fermes pilotes a été remplacée (district de Kindamba), et pour le site de Kinkala, le suivi des producteurs et des éleveurs a été confié à un prestataire local.

Les bénéficiaires (éleveurs et producteurs) sont suivis régulièrement (mensuellement, tous les 45 jours ou trimestriellement selon les filières). Ils sont globalement motivés et bien impliqués dans l'action avec une bonne participation aux différentes activités organisées sur le terrain. Les difficultés rencontrées pour l'approvisionnement (bovins et volailles) ont toutefois impacté la motivation des bénéficiaires sur le terrain, au cours de l'année 2. En outre, le suivi mené sur le terrain, ainsi que la mission d'expertise AFDI sur le volet bovin, ont soulevé les importants besoins en renforcement des capacités de la plupart des bénéficiaires, qui sont insuffisamment formés pour la gestion de leur élevage. C'est dans cette perspective que l'Action prévoit un programme de formation renforcé.

Les relations avec les différents entrepreneurs (fournisseurs de bovins, maïs, matériel et fournitures) sont souvent difficiles. On note une difficulté des fournisseurs locaux à respecter les engagements signés. Cette difficulté est inhérente au domaine d'intervention et est indépendante des efforts considérables réalisés par l'équipe projet, en termes d'accompagnement et de suivi. Au cours de l'année 2, l'Action a été confrontée à la nécessité de résilier un important contrat de fourniture de bovins, suite au non-respect par le fournisseur de ses engagements. Le cabinet d'audit, chargé en année 2, de réaliser un audit-conseil, a lui aussi des difficultés à respecter ses engagements et pourra faire l'objet d'une proposition de remplacement à la DUE.

3.4. Liens et synergies développés avec d'autres actions.

Au cours de l'année 2, l'Ircod a poursuivi son action proactive en vue de nourrir les liens et les synergies avec les actions intervenant dans le département du Pool et plus particulièrement dans le domaine du développement agricole et rural. L'Ircod a également renforcé son articulation avec les programmes stratégiques menés au plan national (plan d'appui à l'élevage bovin, plan d'appui à la diversification économique).

L'étroite coordination avec les organisations partenaires du développement agricole et rural dans le département du Pool (Triangle Génération Humanitaire, Initiative Développement et

Caritas) s'est poursuivie avec de nombreux partages d'expériences tout au long des activités menées, ainsi que des participations croisées aux activités des projets (comités techniques, groupes de travail) et des actions conjointes (formations, points de vente d'intrants).

Un comité de pilotage conjoint des 3 projets menés dans le Pool et appuyés par l'Union européenne s'est tenu en avril 2014, rassemblant plus de 80 participants. Présidée par le Président du CDP, cette rencontre a permis de réaliser une revue annuelle des Actions et de partager les expériences et les leçons tirées de la mise en œuvre des projets.

La concertation avec le Centre de métayage bovin a été renforcée en 2014 à travers une réflexion conjointe autour des stratégies d'appui à l'élevage bovin : appui à la structuration des éleveurs, formation des bouviers et des auxiliaires vétérinaires, suivi et amélioration génétique du cheptel. Un programme de formation conjoint a été élaboré et proposé pour cofinancement au FACP / PADE. Cette concertation permet à l'Action de s'articuler à la stratégie nationale d'appui à l'élevage bovin.

Un partenariat avec le Fonds d'appui à coûts partagés / Programme d'appui à la diversification économique (Banque mondiale) a été mis en place, autour de l'axe formation. L'apport du FACP / PADE permet en effet de renforcer le volume des formations proposées par l'Action. Ce partenariat permet également de favoriser l'articulation avec les programmes de développement nationaux, auquel l'Action vise à concourir. La mise en œuvre administrative et opérationnelle du partenariat est toutefois complexe et a connu plusieurs changements qui ont engendré des retards dans l'exécution des formations.

3.5. Subventions UE précédentes ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible

s/o

4. Visibilité

Conformément au plan de communication de l'Action, une large visibilité est assurée, tant pour l'Action dans son ensemble que pour la contribution spécifique de l'UE.

Pour mémoire, une charte graphique propre au projet a été élaborée dès le début du projet, conforme à la charte graphique de l'Ircod, et intègre le logo de l'UE. Cette charte est appliquée à l'ensemble des supports de communication du projet.

Le soutien financier de l'UE est systématiquement intégré dans les interventions, projections, émissions et événements réalisés dans le cadre du projet, à savoir pour l'année 2 :

- 2 Comités de pilotage (comité de pilotage nord en juin 2014 et comité de pilotage sud en avril 2014)
- 2 plateformes de concertation, en février et en octobre 2014
- 6 émissions radiophoniques au moment des bourses agricoles sur le terrain en septembre 2014
- 6 bourses agricoles, en septembre 2014
- 1 stand lors de la Journée de l'Europe organisée par la Délégation de l'Union européenne au Congo, en mai 2014
- 1 intervention lors d'une conférence organisée dans le cadre de la semaine "A l'eau la terre, ici Strasbourg », en mars 2014
- 1 intervention lors de l'Assemblée générale de l'AFDI 67, en juin 2014
- 1 article dans la presse locale alsacienne à l'occasion de l'accueil du chef de projet adjoint
- 1 présentation lors des Journées d'Eté de l'Ircod, en septembre 2014
- 1 présentation lors du comité annuel du Fonds régional de coopération de l'Ircod, en décembre 2014

Au cours de l'année 2, les publications et supports suivants ont été réalisées et ont contribué à assurer la visibilité de l'Action et de l'UE :

- Réalisation de 5 roll-up illustrés présentant le projet (panneaux mobiles)
- Réimpression des plaquettes PROFAP réalisées en 2013
- Lettre d'information du PROFAP : 3 numéros en 2014
- 7 fiches techniques sur l'élevage bovin
- 3 fiches de capitalisation
- 1 nouveau guide de formation (production de maïs)

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Nom de la personne de contact pour l'Action:

Valérie FRANCISQUET, représentant de l'Ircod au Congo

Signature:

Localité: Kinkala

Date à laquelle le rapport était dû: 28/02/2015⁴

Date d'envoi du rapport: 16/03/2015

⁴ Un délai supplémentaire a été accordé par la DUE pour la remise de ce rapport.